

AGIR Yonne : Diagnostic pré-opérationnel

en vue du déploiement du programme d'Accompagnement Global et Individualisé pour l'intégration des Réfugiés (AGIR)

Enseignements du diagnostic : sommaire

2

➤ Livrable 1 – Analyse de la situation du département	3
➤ Eléments préalables sur le contexte icaunais et le profil des BPI	3
➤ Parcours du réfugié : étapes, délais, questions	11
➤ Zoom sur l'accompagnement AGR	18
➤ Accompagnement des BPI dans l'Yonne : acteurs et dispositifs	23
➤ Accompagnement des BPI dans l'Yonne : enjeux thématiques	30
➤ <i>Langue, logement, droits, emploi et formation, mobilité, transversal</i>	
➤ Accompagnement des BPI dans l'Yonne : synthèse et suggestions	52
➤ Livrable 2 – Préconisations pour le déploiement d'AGIR	63
➤ Concernant le démarrage du prochain dispositif	60
➤ Concernant la coordination des acteurs	61
➤ En termes de logique d'action	64
➤ Concernant les différents enjeux	65
➤ Livrable 3 – Méthodes et acteurs de l'intégration rencontrés (annexes)	75
➤ Eléments généraux sur nos intentions et méthodes de travail	76
➤ Liste des principaux documents communiqués par les acteurs	81
➤ Déroulés des réunions et liste des participants	82

Caractérisation du territoire et éléments sur les BPI dans l'Yonne

Éléments préalables sur le territoire icaunais

De manière générale :	Concernant spécifiquement l'accueil et l'intégration des réfugiés :
<ul style="list-style-type: none">• Des inégalités géographiques au sein du département : décalage important entre les villes principales (Auxerre, Sens) et les zones rurales en termes d'accès aux services, possibilités de mobilité, etc• Population en baisse et vieillissante• Territoire plutôt pauvre sur le plan économique, numérique, sanitaire, d'offres de mobilité• Emploi : un marché dynamique ; une part importante des secteurs primaire et secondaire, qui ont besoin de main d'œuvre pour des emplois difficiles et/ou saisonnier (industrie, BTP, agriculture)	<ul style="list-style-type: none">• Un grand nombre d'acteurs (une soixantaine?) historiquement impliqués en faveur de l'accueil et de l'intégration des réfugiés• Des collectivités locales plutôt favorables (notamment en lien avec le vieillissement de la population icaunaise)• Une réelle mobilisation, beaucoup d'énergie, des initiatives et partenariats ; « facilité de nouer des relations »• Des expériences réussies d'intégration sociale ou professionnelle

Qui sont les BPI : France et Bourgogne Franche-Comté

En 2018	En BFC	France entière
TENDANCES	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des demandes d'asile • Stabilisation des provenances Afghane, Syrienne • Proportion croissante des demandeurs isolés provenant d'Afghanistan et Soudan 	
Demandes d'asile	3,6% : 4400 demandes (dont 260 réexamens)	123 330 demandes en 2018
Personnes mineures	25% des demandes	18% des demandes
Taux d'admission BPI	34,6% davantage de demandeurs provenant de pays à risque (par rapport au reste de la France)	26,6%
Capacités d'hébergement	Doublées entre 2015 et 2019 : 5691 places pérennes en 2019	

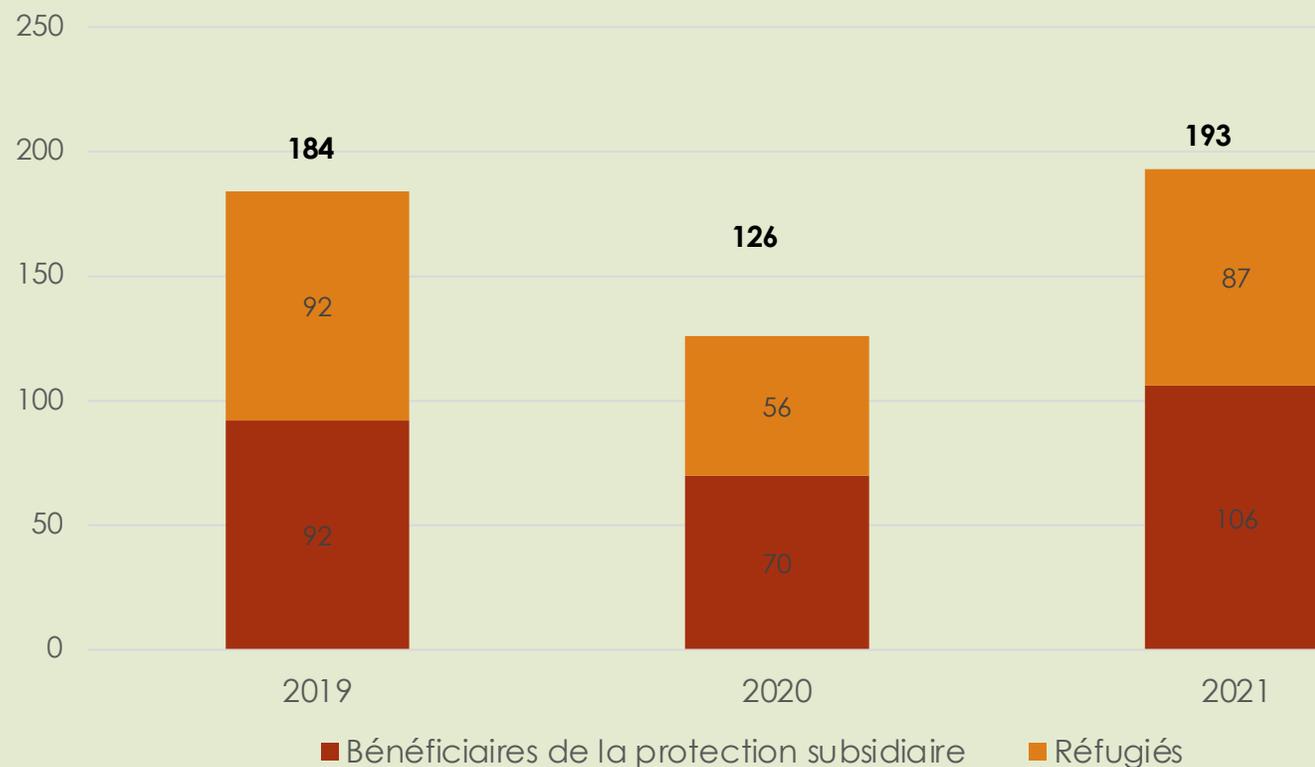
Qui sont les BPI : dans l'Yonne (2019-2020)

Dans l'Yonne en 2020 (issu de DDETSPP) :

- 700 places pour demandeurs d'asile (737 aujourd'hui)
- 425 demandes d'asile
- 126 personnes ont obtenu le statut (30%)

- Demandeurs d'asile hébergés dans le département et ayant obtenu une protection internationale (dont CADA, HUDA, CPH)
- Bénéficiaires d'une protection internationale d'autres départements, accompagnés (CPH, mobilité nationale DIHAL, etc.) ou non.
- Réfugiés réinstallés ou accueillis dans le cadre d'opérations spéciales (dispositifs dédiés), non-éligibles à AGIR

Nombre de BPI arrivés dans l'Yonne ces 3 dernières années (source OFII)



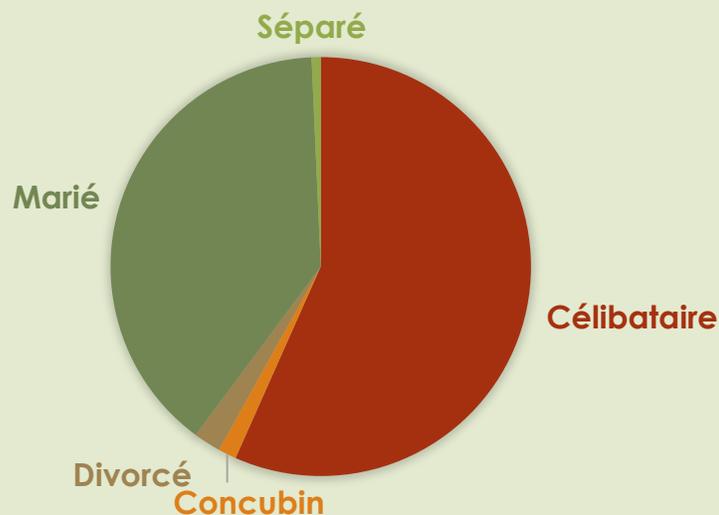
Qui sont les BPI dans l'Yonne

En 2021 : 80% d'hommes ;
95% entre 19 et 45 ans
55% en provenance d'Afghanistan (25% en 2020), puis Soudan

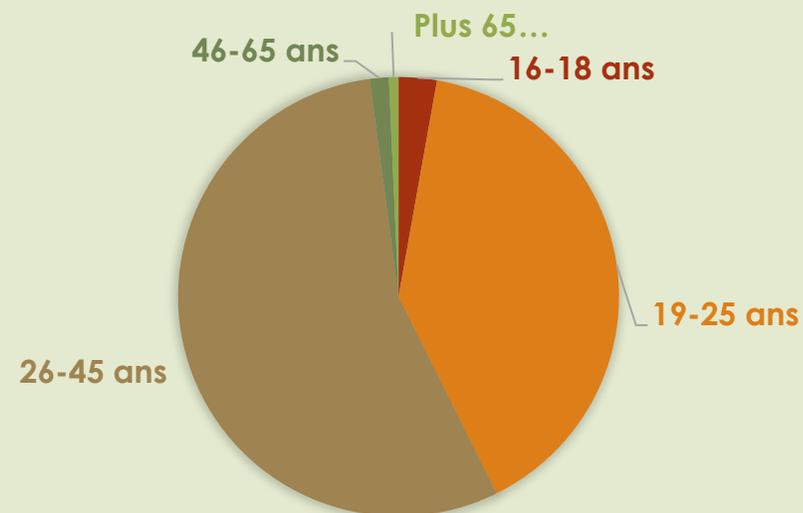
2/3 une scolarisation sans diplôme
1/6 non scolarisé

Niveau linguistique :
• > 55% A1 non acquis
• 20% A1 acquis

SITUATION MATRIMONIALE DES BPI, 2021 (SOURCE OFII)



BPI PAR TRANCHE D'ÂGE (2021, SOURCE OFII)



Données OFII 2021 concernant les BPI signataires du CIR (hors mineurs non signataires)

Evolutions du public des BPI : enjeux nouveaux pour leur accueil et intégration

Davantage d'hommes seuls et jeunes, de 19-45 ans

- Les moins de 25 ans : rôle important des missions locales
- Ce que ça change aussi en matière de :

En 2021 :

- 80% d'hommes ;
- 55% ont entre 26 et 45 ans ; 95% entre 19 et 45 ans
- 55% en provenance d'Afghanistan
- 2/3 une scolarisation sans diplôme ; 1/6 non scolarisé
- > 55% niveau francophone A1 non acquis

LOGEMENT

Une structure des logements vacants plutôt orientée sur l'accueil des familles : « des logements trop grands » ? (centres d'accueil et hébergements de droit commun)

→ Comment concilier hébergement des hommes seuls et capacités à accueillir les familles ?

Un **enjeu financier** pour les BPI :

- plus grand est le logement, plus élevé est son loyer
- Les moins de 25 ans n'ont pas droit au RSA et ne peuvent pas toujours justifier de ressources pérennes

INTEGRATION PROFESSIONNELLE

Santé psychologique et capacités d'intégration dans des collectifs : ces personnes ont traversé des épreuves physiques et psychologiques notoires, régulièrement avec un sentiment de solitude (seuls ou en groupe ponctuel, en dehors d'une structure familiale ou amicale)

Pour les plus jeunes notamment : instruction et expériences faibles :

- une instruction scolaire et des expériences professionnelles faibles voire nulles. Davantage de décalage avec ce qui leur sera demandé à l'arrivée (cours de français, formation métier et insertion professionnelle).
- Des expériences faibles ou nulles en matière d'autonomie dans un logement, gestion financière, etc

INTEGRATION SOCIALE

Sociétalement : une perception moins favorable de ces BPI par les populations sur le territoire :

- davantage de craintes
- Solidarités communautaires
- moins facile de tisser des relations sociales en dehors de l'école,
- etc)

Parcours d'un BPI dans l'Yonne

Le parcours d'un réfugié : le DNA

- **22 sites, sur 14 communes**
- **737 places** (géré par l'OFII), occupées à 95% (y compris CPH)
- Budget alloué à l'ensemble des centres : environ 5,3M€ (source DDETSPP)
- **3 opérateurs** de l'accueil et 1^{er} hébergement :

Taux de « présence indue » variant entre 0 et 17% selon les centres et opérateurs

- Profils et besoins des BPI
- Logiques d'action (cf ci-après)
- Conséquences d'une « sortie » précoce (droit commun)

COALLIA (opérateur « historique »)

- CADA 372 places
- HUDA 116 places
- CPH 37 places

VILTAIS

- HUDA : 130 places

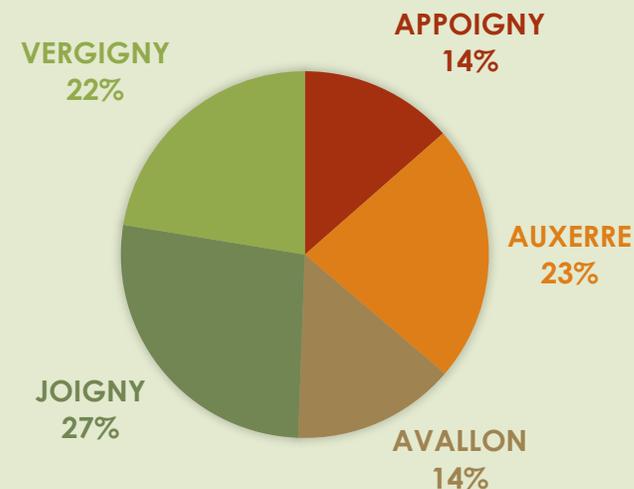
ADOMA

- PRAHDA 82 places

607 places d'accueil CADA / HUDA / PRAHDA, soit 80% des places, sont concentrées sur 5 communes

→ 9 autres communes accueillent le reste

COMMUNES CONCENTRANT 80% DES PLACES D'HÉBERGEMENT



SAINT CLEMENT :
SHT 48 places
Coallia

JOIGNY :
CADA 136 places
HUDA 28 places
Coallia

APPOIGNY :
PRAHDA 82 places
Adoma

AUXERRE :
CPH 37 places
HUDA 26 places
CADA 75 places
SHT 56 places
Coallia

BLENEAU :
HUDA : 13 places
Viltaïs

SAINT-SAUVEUR :
HUDA : 11 places
Viltaïs

AVALLON :
CADA 25 places
HUDA 23 places
SHT 28 places
Coallia

HUDA 39 places
Viltaïs

MIGENNES :
HUDA : 9 places
Coallia

FLOGNY-LA-CHAPELLE :
HUDA 12 places
Viltaïs

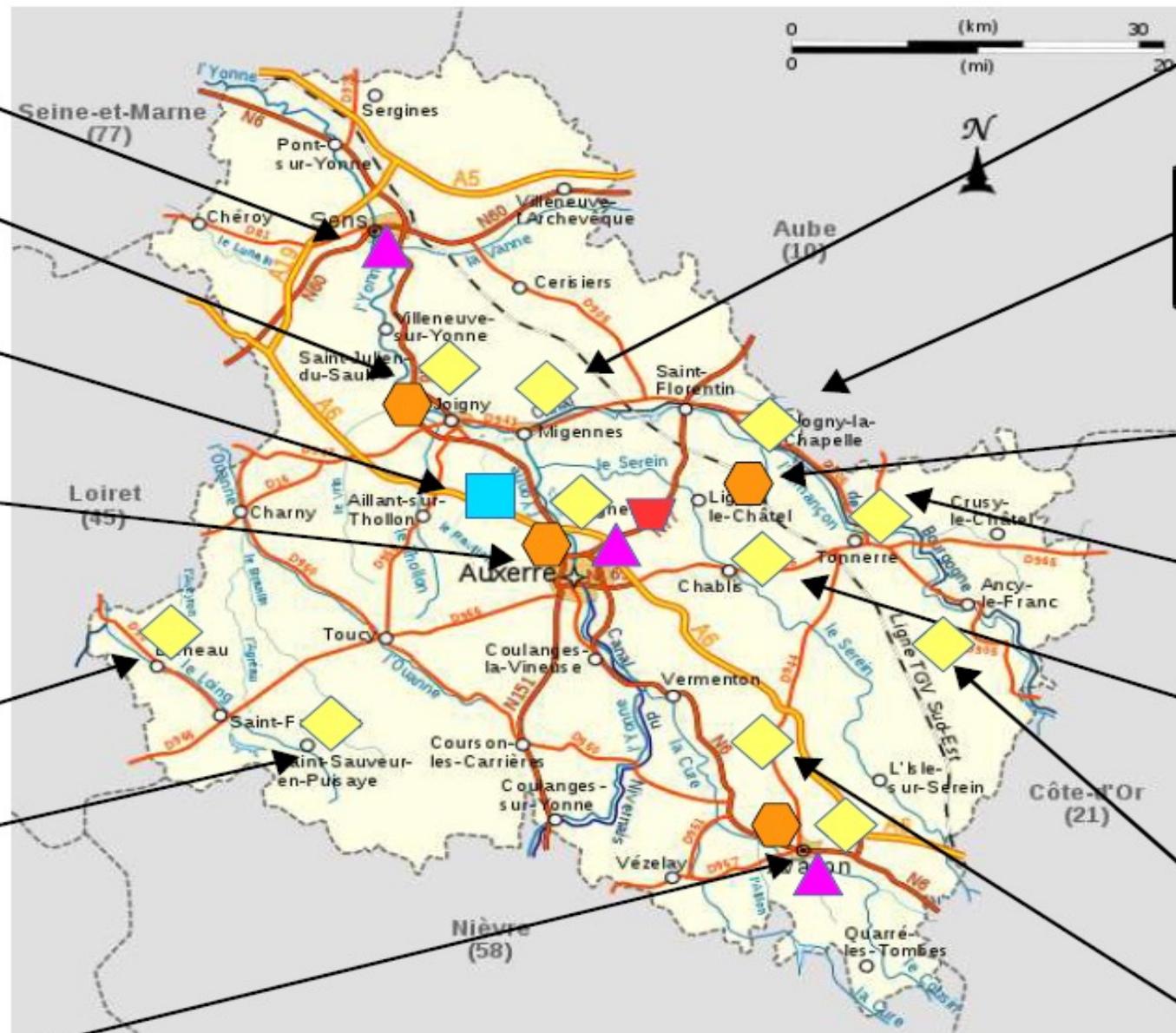
VERGIGNY :
CADA 136 places
Coallia

TONNERRE :
HUDA 18 places
Coallia
HUDA 14 places
Viltaïs

CHABLIS :
HUDA 12 places
Coallia

NUITS - RAVIERES :
HUDA 31places
Viltaïs

JOUX-LA-VILLE :
HUDA 10 places
Viltaïs



⬡ CADA
 ⬡ HUDA
 ⬡ PRAHDA
 ▲ SHT
 ▼ CPH

Dispositif d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés dans l'Yonne (2021)

Source : DDETSPP

Le parcours d'un réfugié

- DA transmise à la Préfecture
- Récépissé (6 mois) et télétransmission à l'OFII
- convocation / signature du CIR
- → acte d'état civil reconstitué
- → titre de séjour

Prise en charge globale, ouverture des droits et accompagnement vers une première autonomie et intégration

Accompagnement lors de la « sortie » (logement privé, emploi, renouvellement des droits, ...)

1 - Demandeur d'asile

2 - BPI accompagné chez un opérateur

3 - BPI bénéficiaire AGR

4 - Droit commun

Yonne : 425 demandes en 2018 (dont 82% de nouvelles demandes)

Yonne : 203 personnes en 2018
3 mois renouvelable 1 fois

135 personnes en 2019
239 personnes en 2020
9 à 12 mois

- Le CIR et ses engagements
- Un contrat d'objectifs au sein de la structure d'accueil

À plusieurs moments du parcours, évaluation des besoins du BPI par l'interlocuteur (OFII, Préfecture, centre d'accueil, centre de soins, opérateur de formation, accompagnant social, etc)

- Mesures actives une fois que le BPI intègre un logement indépendant
- Tous les BPI qui remplissent les conditions et le demandent
- 1 commission
- Un contrat d'objectifs

17

Le parcours d'un réfugié : « il y a la théorie, et il y a la réalité... »

Prise en charge globale,
ouverture des droits et
accompagnement vers une
première autonomie et
intégration

Accompagnement lors de la
« sortie » (logement privé,
emploi, renouvellement des
droits, ...)

Bénévolat ?

1 - Demandeur
d'asile

2 - BPI
accompagné chez
un opérateur

3 - BPI bénéficiaire
AGR

4 - Droit commun

Accélération

Une réponse plus
rapide qu'avant

3 mois
renouvelable 1 fois

début des cours de
français (vers 2 mois ?)

9 à 12 mois ;
tous ceux qui le
demandent et disposent
d'un logement

**Dans la réalité, durées de séjour
variables selon les opérateurs et
localisations géographiques**

**Moyenne 2020 :
10,75 mois**

AGR : un dispositif d'accompagnement global en place depuis 2019

- ▶ un ensemble de mesures mobilisables de manière personnalisée pour chaque BPI, à sa demande (dossier) et après validation par une commission (notamment sur la durée et les mesures prioritaires)
- ▶ Tous les BPI en bénéficient, une fois dans un logement autonomie

Entrée

- Commission AGR (2 membres : DDETSPP et l'opérateur)
- 1 fois par mois
- Co-animée par Coallia et un représentant de l'Etat (DDETSPP 89)



Mesures

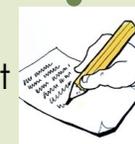
- Logement et vie quotidienne (mobilité, démarches, ...)
- Droits sociaux / renouvellement
- Insertion professionnelle
- *Compétences mobilisées : Conseiller en Insertion Socio-Professionnel, Educateur spécialisé, IAS, animatrice*



Sortie

- Une commission de sortie valide les sorties et les renouvellement de mesures de l'AGR.
- 1- fois par mois
- Co-animée par Coallia et un représentant de l'Etat (DDETSPP 89)

Un bilan de sortie : évaluation de l'autonomie des personnes en fin de parcours sur différents volets (ADMINISTRATIF, BUDGET, EMPLOI/FORMATION, LOGEMENT, SANTE et Divers (Mobilité, intégration culturelle...) → Acquis, Partiellement Acquis, Non Acquis



En routine, pas de suivi du devenir des BPI accompagnés

AGR : un dispositif d'accompagnement global en place depuis 2019

INTENTIONS (extraits du rapport d'activité 2019, Coallia)



AGR : un dispositif d'accompagnement global en place depuis 2019

ORGANISATION et MOYENS (extraits des rapports d'activité 2019 et 2020, Coallia)

- Une animatrice
- Des intervenantes en action sociale
- Un conseiller en insertion professionnelle

En fonction des besoins identifiés par les prescripteurs, un accompagnement individualisé allant de 3 à 12 mois est validé par la commission. Un référent est nommé, en fonction du secteur géographique du logement de la personne. Une fois la mesure activée, une première rencontre avec la personne permet d'établir un diagnostic de situation. Il s'appuie fortement sur le travail déjà engagé au sein du dispositif qui a précédemment accueilli le statutaires.

Cette première rencontre permet de définir « un contrat d'accompagnement » déclinant les objectifs à travailler avec la personne. Ce contrat sera ensuite signé entre le bénéficiaire et l'intervenant d'action social (cf annexe 2, p.54 - Tableau des objectifs AGR).

Au fil de l'accompagnement, la situation est réévaluée une fois par mois en équipe. Les rencontres avec la personne se font à leur domicile ou au bureau du référent. Elles varient en fonction de ses besoins et demandes.

- Les intervenantes d'action sociale se sont réparties les secteurs d'intervention géographique :
 - SENONAI / JOVINIEN
 - SENONAI/MIGENNOIS
 - AUXERROIS / FLORENTINOIS / CHABLISIEN / AVALLONNAIS / TONNERROIS
- La conseillère en insertion professionnelle et l'animatrice sont amenées à se déplacer sur tout le territoire auprès du public, des structures Coallia, des organismes de formation et des employeurs.

ACTIONS

- Accompagnements individuel et collectif (techniques de recherche d'emploi, par exemple)
- Formations vers l'autonomie (interne) : droit, numérique, langue, budget, etc (cf page suivante)
- Orientation vers des formations linguistiques ou métier (externe)

Formations (extrait du rapport d'activité AGR 2019, Coallia)

Atelier/discussion :
« Vivre en France
aujourd'hui : lois,
normes, usages... »

Action de prévention
routière (Pas encore
expérimentée sur
l'AGR)

Module « Travailler en France »

- Atelier 1
Connaître les
administrations françaises
- Atelier 2
Les droits et devoirs liés
au travail
- Atelier 3
Chercher un emploi en
France
- Atelier 4
Préparer un entretien
d'embauche

Atelier numérique 1
Créer une adresse
mail
Faire des recherches
sur Poleemploi.fr

Atelier numérique 2
Savoir faire des
démarches sur
poleemploi.fr

Module « Logement »

- Atelier 1
Connaître le vocabulaire
lié au logement
- Connaître les démarches
liées à l'habitat

Atelier numérique 1
Trouver un logement
sur le net
(leboncoin.fr) et
analyser une annonce.

Atelier numérique 2
Savoir faire des
démarches sur caf.fr

Module « Gérer son budget »

- Atelier 1
Démarches bancaires
- Atelier 2
Maîtriser son budget au
quotidien (1)

Atelier numérique
Se connecter à sa
banque en ligne

Intervention Passerelle
Jeu « Dilemme » pour
apprendre à gérer son
budget

Module « Gestion des fluides »

- Atelier 1
Gérer sa consommation
d'eau /électricité
- Atelier 2
Gérer sa consommation
d'eau /électricité

Module « Culture »

- Module 1
Connaître les différents
lieux culturels du
territoire
- Module 2
Choix d'une action
culturelle

Atelier numérique
Découvrir les médias
français
Savoir se repérer dans
la ville avec Google
Maps

Sortie culturelle :
Cinéma, théâtre, visite
de musée, concert...

Module « Santé »

- Module 1
Connaître le vocabulaire lié
à la santé
- Module 2
Savoir prendre un RDV chez
le médecin ou chez un
spécialiste / Remplir un
formulaire CMU

Action de prévention
Addictologie /
Sexualité

Atelier numérique
Faire des démarches
sur le site de la CPAM

AGR : un dispositif d'accompagnement global en place depuis 2019

Des résultats :

- Nous n'avons pas pu consulter des éléments statistiques ou une consolidation pluri-annuelle.
- D'après le bilan d'activité 2020 de COALLIA
 - Durée pendant laquelle les BPI bénéficient de mesures AGR : 10,75 mois

Afin de mesurer les effets de l'accompagnement réalisé. Un travail d'enquête a été mené après l'accompagnement AGR. Les personnes ont été recontacté par téléphone trois mois après la sortie du service afin d'évaluer leur situation et leur ressenti sur l'accompagnement qui leur a été proposé (cf. annexe 19 – Questionnaire de satisfaction).

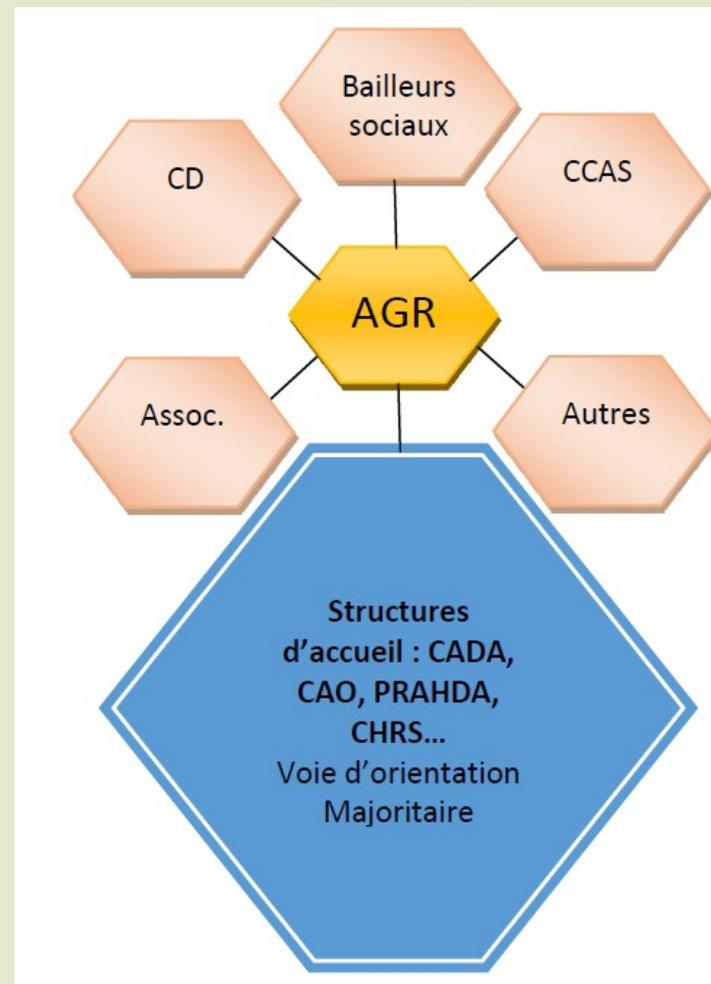
Il en est ressorti :

*3 mois plus tard,
72 % sont en emploi*

84 % sont autonomes dans les actualisations

60 % déclarent avoir été aidés pour trouver un emploi

92% sont satisfaits de l'accompagnement AGR



Accompagnement des BPI dans l'Yonne : acteurs et dispositifs

Analyse des atouts et difficultés

Plusieurs enjeux interconnectés

Autonomie matérielle / économique



Santé



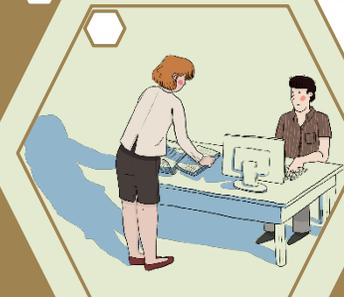
Emploi

Langue

Intégration socio-culturelle et citoyenne



Mobilité



Formation

Logement

Droits



Autonomie administrative et numérique

Développement personnel et professionnel

Et aussi : le métier d'accompagnement

Et aussi : des enjeux concernant tout citoyen : violences intrafamiliales, parentalité, accès aux informations juridiques, ...

Un grand nombre d'acteurs

La liste ci-après n'est pas exhaustive.

- Elle est principalement basée sur les indications et début d'annuaire élaboré par la DDETSPP, et sur les indications des interlocuteurs rencontrés lors de cette mission
- Nous n'avons pas trouvé d'autres recensements / annuaires.

Pour autant, elle indique **le grand nombre et la diversité des acteurs impliqués ou auxquels il a été envisagé de faire appel**). Notons que :

- Certains de ces acteurs n'accompagnent pas de BPI aujourd'hui, mais le souhaiteraient (exemple d'associations de mobilité, des communautés de communes, de la plupart des communes)
- Certains de ces acteurs n'ont semble-t-il pas été associés à une animation/coordination départementale (exemple de l'Education Nationale, de l'ARS, ...)
- Des acteurs accompagnent des BPI sans nécessairement le savoir (pas de suivi spécifique).
- De multiples relations de projet semblent exister entre plusieurs de ces acteurs, qui gagneraient à être connues de tous (et reproduites à plus grande échelle?)



Acteurs

Formation

- AFPA
- AKTO
- Teal emploi
- Ligue de l'enseignement
- Poinfort

Mobilité

- 6 points solidaires
- ClubMob
- Mobileco
- Rezo Pouce
- Intercommunalités

Santé

- Hôpitaux d'Auxerre et Sens (services PASS)
- CPAM
- Centre de protection maternelle et infantile (Sens, Perrigny)
- Centres Médico-Psychologiques (CMP)
- Réseau de psychologues mobile
- Un centre de santé solidaire à Ste Geneviève

Emploi

- Pole Emploi
- Missions locales
- Femmes, égalité, emploi (FETE)
- Plusieurs associations et entreprises d'insertion : Chenelet, Emeraude, Renouer
- Interim : eureka, ...
- Chambres consulaires
- Maison de l'entreprise
- CIFA 89
- ARIQ BTP
- Autres employeurs

Lanaue

- FRATE (diagnostic des besoins linguistiques),
- CLEF : alphabétisation et langue
- AKTO

Logement

- Domany's
- Habellis
- Habitat et Humanisme
- Résidence Jeunes de l'Yonne
- SIMAD

Droits et insertion sociale

- CAF
- MDPH
- Conseil Départemental
- CCAS
- Bus des services de l'Yonne
- Les missions locales
- CIDFF
- Associations à vocation sociale
- Ligue de l'enseignement
- Emmaüs Connect
- Uniscité (service civique)
- Conciliateur de justice et CDAD
- Education Nationale et écoles
- communes

3 opérateurs de l'accueil en centre d'hébergement : Adoma, Coallia, Viltai's.
Associations humanitaires : Croix Rouge, Secours catholique, Resto du cœur, Toucy entraide, ...

Liens aujourd'hui entre acteurs

Des dispositifs spécifiques pour les BPI	Des dispositifs généraux
<p>Entre les opérateur d'accueil / le prestataire AGR et les différents acteurs spécifiques (emploi, logement, ...) :</p> <ul style="list-style-type: none">- des contacts locaux, au cas par cas selon les besoins : de soin (notamment psychologiques), de mobilité, de formation, d'emploi, etc- Une commission sur les impayés de loyers <p>Avec la DDETSPP : des contacts ou des rencontres bilatérales régulières (plusieurs fois par an) avec chaque opérateur d'accueil ; le prestataire AGR ; L'OFII, la Préfecture ; ...</p> <p>Des commissions (entrée / sortie de l'AGR)</p>	<ul style="list-style-type: none">- Des rencontres bilatérales régulières (plusieurs fois par an) entre la DDETSPP et le Conseil Départemental- Ancrage du Conseil Départemental dans un écosystème d'acteurs :<ul style="list-style-type: none">- en lien avec les enjeux sociaux : associations caritatives, d'insertion, etc- De collectivités locales- Des commissions / comités : COTI, SPIE, ...- Coallia également missionnée par convention avec le Département (accompagnement social des publics et enjeux RSA)
<p>Sur les territoires : <i>Des bénévoles, issus de la société civile, organisés ou non en collectifs (associations), se mobilisent sur des actions de soutien à l'accueil et l'intégration des BPI, ayant du sens localement :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Cours de français bénévoles (Viltais, Coallia)- insertion professionnelle : les bénévoles mobilisent leurs réseaux pour ouvrir, par exemple, des possibilités de stages en entreprise (Viltais)- Dans la vie quotidienne : accompagnements physiques pour des rendez-vous médicaux ou réaliser des achats (Viltais, Coallia?)- insertion par le sport (club de foot) ou la culture (théâtre, couture), en fonction de la dynamique de la société civile locale (Viltais, Coallia)	

NB : nous n'avons pas pu recueillir d'informations factuelle sur les liens et partenariats. les éléments ci-dessus sont issus des entretiens et rencontres, et n'ont pas pu être ne sont donc que peu décrits et caractérisés

Le dispositif aujourd'hui en termes de coordination entre acteurs : analyse globale

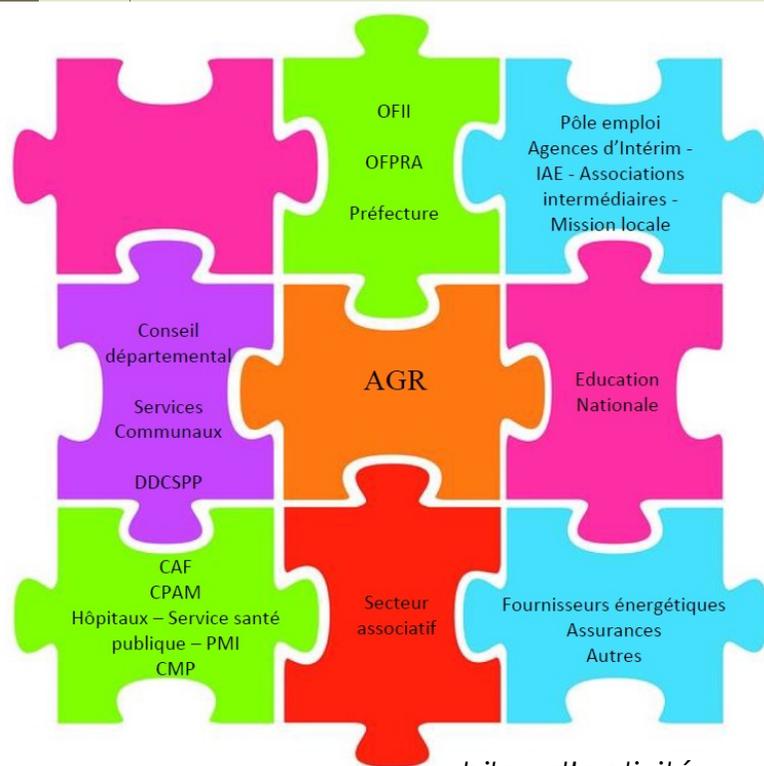
ATOUS

- Un écosystème regroupant une soixantaine d'acteurs historiquement impliqués en faveur de l'accueil et de l'intégration des réfugiés. Plusieurs acteurs par enjeu (logement, emploi, etc)
- Un ensemble de « dispositifs », des étapes, des dossiers, des commissions
- Une réelle mobilisation, beaucoup d'énergie, des initiatives et partenariats ; « facilité de nouer des relations »
- Des dispositifs plutôt spécifiques, avec des liens tissés avec le « droit commun » au niveau de l'accompagnement social et de l'accès à l'emploi
- Des expériences réussies d'intégration sociale ou professionnelle
- Une dynamique, se traduisant par exemple par :
 - La forte implication de la DDETSPP, soulignée par les différents acteurs, en faveur de la coordination globale et d'un pilotage avec les opérateurs
 - des avancées récentes dans l'écosystème d'acteurs : convention avec Pôle Emploi, les missions locales et plusieurs autres partenaires, chargé de mission « relations entreprises »

Des questions / enjeux

- Quelle vision globale partagée des besoins d'un BPI ? (chacun son évaluation, chacun ses outils et référentiels ?)
- Quelle vision partagée de la situation départementale ?
- Quelles marges de manœuvre pour des besoins ou des parcours « inhabituels », hors dispositifs ?
- Quelle visibilité et quelle lisibilité de :
 - cet écosystème et de son fonctionnement ?
 - toutes ces opportunités ?
 - Les rôles et contraintes de chacun (*un amalgame, parfois, entre la Préfecture, l'OFII, la DDETSPP*)
 - *Les regards recueillis lors des entretiens sont confortés par la difficulté que nous avons eue, dans cette mission, à collecter des données chiffrées, schémas d'action, etc*
- Quel accompagnement du passage vers le droit commun, concrètement ? Et comment s'appuyer efficacement sur ces dispositifs ?
- Peu de liens avec les collectivités locales
- Moyens humains : limites du bénévolat, problème du turn over

Le dispositif aujourd'hui en termes de coordination entre acteurs : **AGR**



bilan d'activité du dispositif AGR 2020, Coallia

Fonctionnement :

- moyens humains mobilisés par l'opérateur (issu de : DDETSPP) : 3 IAS, 1 CIP, 1 Cheffe de service.
 - *Nous n'avons pas pu connaître le calibrage des moyens en ETP (une programmation et un suivi analytique sont-ils réalisés?)*
- des liens avec plusieurs partenaires en fonction des besoins
 - *Nous n'avons pas pu consulter un annuaire ou recensement des acteurs*
- Un rapport d'activité annuel ; des échanges bilatéraux avec la DDETSPP et des commissions AGR mensuels
 - *nous n'avons pas pu consulter leur composition*
- Pas de suivi régulier prévu sur le devenir des BPI accompagnés.
 - *Coallia en a réalisé un, via une enquête a posteriori*

ATOUS

- Un dispositif visant l'accompagnement global, dans le logement mais également sur les dimensions des droits, de la santé, de l'emploi, et mobilisant différents acteurs
- Des commissions
- Un opérateur déjà bien ancré localement, qui a tissé des liens de longue date avec les acteurs de l'actions sociale et du logement, notamment le Conseil Départemental
- Des savoir-faire d'accompagnement issus d'une culture historique du travail social

FAIBLESSES

- Un dispositif en émergence : certains acteurs ne connaissent pas encore le dispositif et/ou signalent des besoins d'accompagnement des personnes (accès aux soins, renouvellement des droits, ...)
- une coordination globale absente en dehors du pilotage par la DDETSPP.
- Pas de partenariats formalisés, en dehors de la convention initiée par les acteurs de l'emploi
- absence de certains interlocuteurs autour de la table ? : Education Nationale, représentants professionnels, collectivités locales, ARS, ...
- Savoir-faire de coordination / pilotage ?
- Des actions et outils à conforter vis-à-vis des acteurs privés et notamment concernant l'insertion professionnelle

Accompagnement des BPI dans l'Yonne : enjeux thématiques

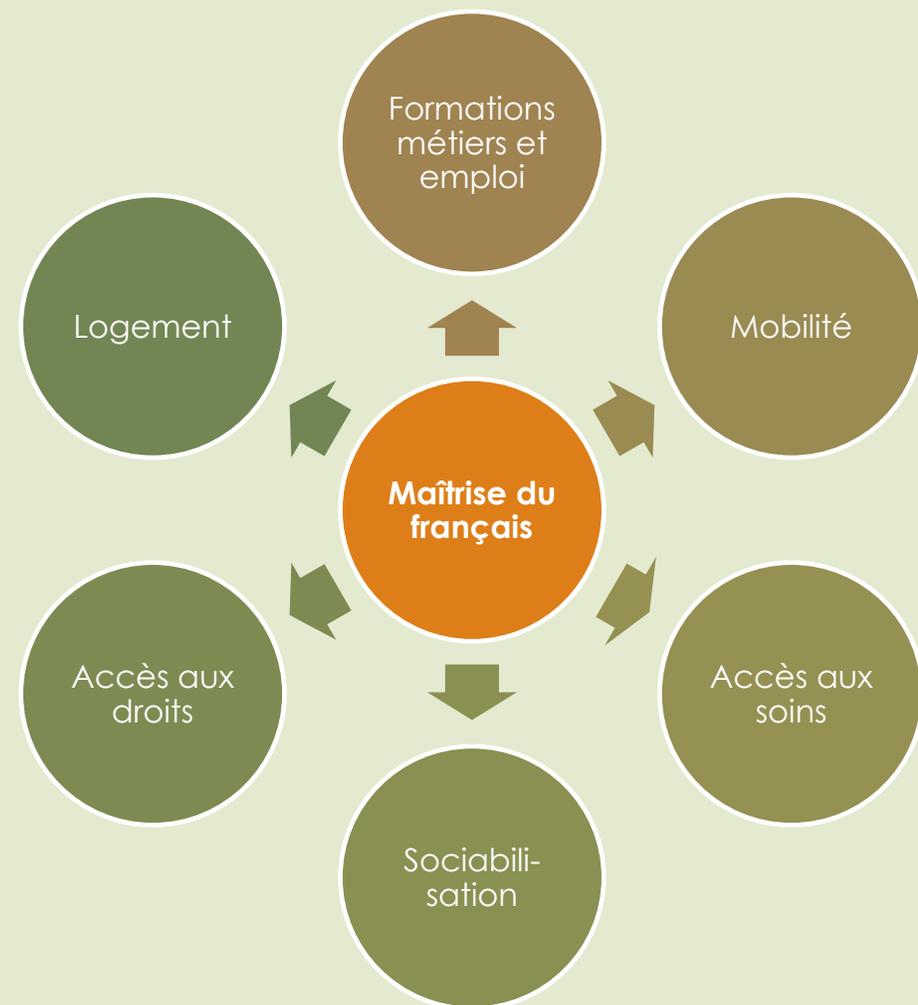
Analyse des atouts et difficultés

Compétences linguistiques

- ▶ Des cours de français obligatoires, dans le cadre du CIR :
 - **84% des BPI se voient prescrire des cours de langue**
 - **La moitié se voit prescrire 400h de cours** par l'OFII, à partir d'une évaluation par son partenaire professionnel : FRAT
 - Mise en œuvre par l'association CLEF
- ▶ Des cours complémentaires réalisés par différents organismes, notamment :
 - ▶ en aval, dans le cadre du dispositif AGR et d'accompagnements professionnels,
 - ▶ ou *bénévolement* dans les structures d'accueil, pour accélérer les apprentissages (cours dans le cadre du CIR) et faciliter le quotidien.
 - ▶ Des apprentissages à adapter pour conforter les capacités linguistiques (usage quotidien / usage professionnel) et l'attractivité?
- ▶ **Interprétariat :**
 - Un service auprès de l'OFII, non mobilisable pour les autres acteurs
 - Certains acteurs mobilisent de l'interprétariat ponctuellement, notamment sur des sujets sanitaires. Un coût non négligeable ?
- ▶ **Plusieurs référentiels** utilisés pour apprécier le niveau linguistique : référentiel national (4 degrés), référentiel européen (A1-C2).

« L'accès à la langue est un élément clef mais c'est régulièrement un frein. »

Un frein pour les BPI et pour les professionnels qui les accompagnent

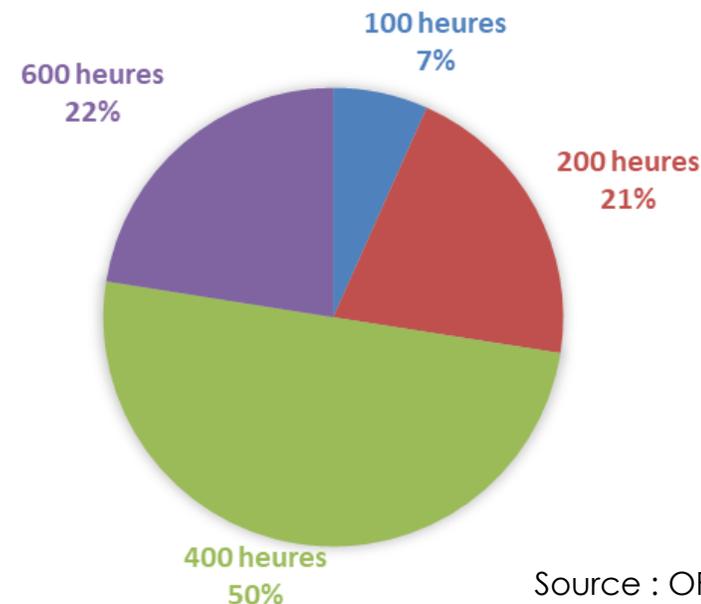


Compétences linguistiques

- **En moyenne aujourd'hui, environ 400h de français prescrites par l'OFII** soit en théorie environ 4 mois de cours (plusieurs semaines après l'obtention du statut)
- Dans la réalité, cette durée double (environ) :
 - Des cours par journées entières. Mais semaines non complètes, cours arrêtés pendant les vacances scolaires
 - Accès inégal selon la localisation géographique du centre d'accueil : enjeu de mobilité des personnes, mais aussi d'atteinte des quotas minimum de groupe
 - D'un autre côté : Les prescriptions de cours de 100 à 200h sont régulièrement revues à la baisse à mi-parcours (évolution rapide des compétences)
- **Durée problématique au regard :**
 - des temps limités en centre d'accueil (3 mois renouvelables, dès l'obtention du statut)
 - De la contrainte d'accès à l'emploi (et ressources matérielles) et de l'inactivité personnelle pendant ce temps-là
- **Capacités des personnes à s'y impliquer** dépendantes de :
 - leur état de santé mental (capacité de concentration)
 - Leur niveau d'alphabétisation initiale

« Ce n'est pas la maîtrise de la langue qui fait l'insertion, mais le niveau d'instruction, l'alphabétisation et les savoirs de base »

FORMATIONS LINGUISTIQUES PRESCRITES EN 2021



Source : OFII

Comment démarrer plus tôt ? Ou préparer au mieux le démarrage ? (alphabétisation)

→ Notamment pour les BPI ayant le moins d'instruction

Comment faciliter la conciliation avec une activité professionnelle ?

→ Notamment pour les moins de 25 ans (pas de ressources financières)

Accès aux droits

ATOUS

- Une dimension systématiquement réalisée par les opérateurs d'accueil (CADA) : inscription à la Sécurité sociale, couverture mutuelle, aides financières (accès au RSA), inscription à Pole Emploi / en formation, ...
- Une bonne connaissance des droits « de base »
- Une sécurité essentielle
- En sortie d'AGR, plus de 3 personnes sur 4 ne sont plus bénéficiaires du RSA (rapport d'activité 2020, COALLIA)
- Des réflexions en cours pour faciliter l'accès des BPI (réflexions de la CAF pour développer une organisation similaire aux permanences spécifiques de Pole Emploi)

Des questions / enjeux

- Des administrations parfois peu aidantes (peu de maîtrise de l'anglais, perceptions négatives des réfugiés,)
- Une connaissance faible de la part des professionnels et des BPI concernant les aides complémentaires (accompagnement sanitaire et social, par exemple)
- Quelle intensité d'accompagnement, pour quelle autonomie du BPI ?
- En CADA et après, comment « acculturer » et former les BPI à se débrouiller dans l'écosystème / le dédale administratif ? Quels repères ? Quels outils ?
- Quelles méthodes : « Faire » à la place du BPI ? Avec le BPI ? ou « faire faire » le BPI de manière accompagnée ?
- Sécuriser le renouvellement des droits
- Des moyens principalement bénévoles, au niveau d'AGR ?

« si on veut faire un accompagnement global, il faut absolument prendre en compte cette dimension ! »

ATOUS

- Services PASS associés aux hôpitaux d'Auxerre et Sens
- Partenariat avec l'EMPP et le CMP (Viltais)
- Spécificités des BPI en matière de besoins de santé connues des professionnels qui les accompagnent

Des questions / enjeux

- Pas de diagnostic partagé sur cet enjeu, à l'échelle du département / de la région ?
 - Pas de liens avec l'ARS ou de partenariat régional/départemental avec les acteurs de la santé ?
- Administrations parfois peu aidantes (peu de maîtrise de l'anglais, perceptions négatives des réfugiés,)
 - Besoin d'information sur les BPI auprès des professionnels de santé
 - Et des moyens insuffisants
- Des problèmes de santé parfois lourds :
 - liés au stress et à sa somatisation, à des traumatismes mécaniques (violence ou lors de l'exil), des problèmes digestifs, dermatologiques, urologiques (messieurs), des maladies infectieuses (VIH, hépatites)
 - Des besoins spécifiques sur le plan psychologique : des traumatismes et manques de repères (et parfois des décompensation psychologiques), pouvant conduire à des comportements violents, des difficultés à s'acclimater, à se concentrer, etc
- Accès aux soins parfois problématique, ou soins non suivis
 - Mêmes difficultés que pour les citoyens et habitants : des délais d'attente importants
 - Capacités linguistiques et numériques : des barrières pour les prises de rendez-vous et la réalisation des soins
 - Parfois nécessité de suivis à moyen terme et problèmes de disponibilité de professionnels (problèmes quantitatifs + éloignement géographique + difficultés linguistiques + ...)
- Besoins d'information des BPI sur les enjeux de santé (vaccin des enfants, par exemple)

Logement

ATOUTS

Dans les centres d'hébergement :

- Suffisamment de places : 95% de taux d'occupation.
- En amont de la sortie : des animations visant à apprendre et pratiquer l'hygiène dans le logement (participation incitée, dépendante de la bonne volonté de chacun)

Logements « de droit commun » :

- Partenariats et confiance établis avec les bailleurs sociaux. Locataires en moyenne plus respectueux que d'autres publics
- L'existence d'AGR est rassurante pour les bailleurs
- l'intérêt de penser « logement intermédiaire », accessible à la sortie du centre et potentiellement temporaire en attendant le développement de projets personnels :
 - résidences services, résidences jeunes
 - Colocations testées entre BPI (cf bilan d'activité 2020 de l'AGR) : résultats mitigés

Des questions / enjeux

Dans les centres d'hébergement :

- Quel équilibre entre BPI isolés et familles ? (taille des logements, modes de vie,...)

Logements de droit commun :

- **Disponibilités variables sur le territoire et décalées des bassins d'emploi** (plus fortes en milieu rural, loin des services et des formations)
- Comment intégrer également les conséquences des choix géographiques en termes d'inégalités ultérieures de mobilité, accès aux formations, etc ?
- Logements sociaux : manque de logements de petite taille
- Pas/peu de liens avec des bailleurs privés et avec l'ADIL
- Enjeux de décence? (privé) et de rénovation énergétique (logements sociaux)
- Autonomie dans la gestion et le financement du logement : le frein linguistique (vis-à-vis du bailleur, voire des voisins) + plus compliqué pour les moins de 25 ans (sans RSA, et parfois sans ressources fixes)
- Des attentes de la part des BPI parfois déconnectées des réalités possibles : besoin d'informer concrètement (ateliers de sensibilisation, visites?)
- Propriétaires particuliers : une méfiance (méconnaissance)
- Parfois, des violences et difficultés d'intégration (habitants du quartier, voisins). A développer (testé en partie) :
 - animations locales pour relier habitants et réfugiés
 - informations aux élus locaux sur la situation des réfugiés
 - « acculturation » des BPI aux normes sociales

Insertion professionnelle : quelques éléments sur les BPI dans l'Yonne

TRAVAIL : Plus de 3 sur 4 ont déjà travaillé avant d'arriver. Parmi eux,

50% :

- Agriculture / agroalimentaire
- Bâtiment / travaux publics
- Commerce / distribution
- Transport / logistique / ferroviaire

20% :

- Mécanique
- Industrie
- Textile, habillement
- Hôtellerie, tourisme
- Défense / sécurité / secours
- Social / aide à la personne

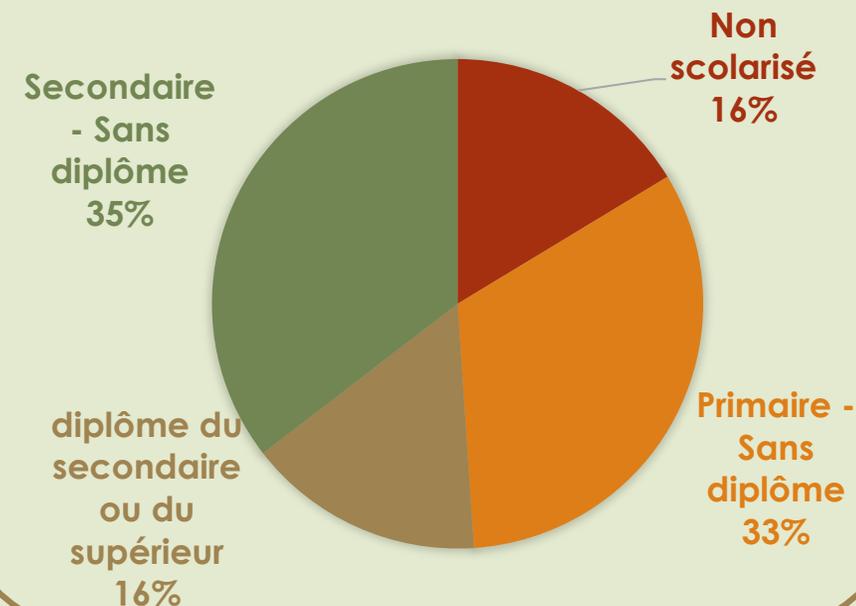
FORMATION

2 sur 3 sont sans diplôme :

- 1/3 issu du primaire
- 1/3 issu du secondaire

1 sur 6 n'a aucune instruction

NIVEAU D'INSTRUCTION À L'ARRIVÉE



Formation professionnelle

- Un écosystème varié d'acteurs et de formations métier
- Les formations qualifiantes nécessitent souvent un niveau supérieur de français (cours complémentaires)

2.3 Organismes de formation

- E2C (école de la deuxième chance)
- GRETA : DAQ FLE
- Pôle formation 89-58
- CFPPA métiers de la viticulture et agriculture
- HOPE AFPA Chevigny métiers du bâtiment, de l'industrie et travaux public
- HOPE AFPA Montceau-les-Mines (métier du bâtiment)
- AFPA formation menuisier Migennes
- AFPA formation Soudure Migennes
- AFPA : formation prépa-compétences
- Poinfor, GRETA : DFL (dispositif de formation linguistique)
- CIFA : objectif emploi (métier de bouche)
- CLEF
- IFPA : formation FLE à visée professionnelle

Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation :

Formation non qualifiante	Nombre de personnes ayant suivi un parcours en 2020	
	AGR	CADA (Auxerre, Avallon, Vergigny, Joigny)
DFL	19	10
DAQ FLE	11	1
FLE à visée professionnelle (IFPA)	2	1
Parcours CLEF A2	3	
Parcours CLEF post alphabétisation		17
CFPPA « découverte des métiers »		1
Pôle formation 58-89 « découverte des métiers » « socle de compétences »	5	
Une formation pour moi ? C'est possible	1	1
École de la deuxième chance	12	4
Prépa-compétence AFPA	2	
Total	55	35

Issu du bilan AGR 2020, COALLIA

Formation qualifiante, certifiante	Nombre de personnes ayant suivi un parcours en 2020	
	AGR	CADA
Formation soudure via un CDPI	4	3
Formation aide maçon via CDPI	1	
Formation soudure via le programme PALIER	2	1
Formation HOPE métiers du bâtiment (Montceau-les-Mines)		1
Formation HOPE soudure et maçon VRD (Migennes)	3	2
Formation Menuiserie AFPA	1	
Formation agent de sureté et de sécurité privé AFPA	1	
Préparation opérationnel à l'emploi		
Formation soudure Pôle formation 58-89	1	
Formation équipier de production industriel pôle formation 58-89	1	
Contrat de professionnalisation Maçon	2	
Total	16	7

Insertion professionnelle et accès à l'emploi

- L'accès à l'emploi, **un facteur** :
 - d'autonomie matérielle
 - de sentiment de réussite / de fierté
 - D'apprentissage de la langue
 - De socialisation
- **Des freins** importants :
 - Capacités linguistiques (langue française, illettrisme)
 - Localisation géographiques : mobilité et/ou accès à un logement
 - Accès aux ressources financières et (im)possibilités de cumul entre cours de français (OFII) et activité professionnelle

Les principaux freins à l'emploi sont :

- La barrière linguistique : 100%
- La mobilité : 100%
- La connaissance des codes sociaux du travail : 83,3%
- L'accès à un logement : 58,3%
- La motivation des employeurs potentiels : 50%
- L'illettrisme : 50%
- La zone de recherche de l'emploi : 33,3%

Issu de Viltais, 2019-2020 : diagnostic de territoire en région BFC

Pour 50% des opérateurs terrains interrogés, le bâtiment est le secteur qui recrute le plus (50%), suivi par l'industrie métallurgique pour 16,7%.

➤ **Aujourd'hui, l'accès à l'emploi se fait via :**

- des missions d'intérim / contrats saisonniers
- « le pied dans la porte » : formations en alternance, services civiques (pour les moins de 25 ans)...
- ... notamment dans le cadre de l'accompagnement renforcé (convention Pole Emploi / missions locales et AGR pro)
- A l'issue de la période d'accompagnement AGR, environ 95% des personnes sont en emploi et 78% ne bénéficient plus du RSA

Insertion professionnelle et accès à l'emploi

DISPOSITIFS EXISTANT AUJOURD'HUI

AGR : Des rendez-vous d'information des BPI sur les formations disponibles, les métiers demandés, etc et des visites d'entreprise (cf rapport d'activité 2020, par COALLIA)

AGR Pro (à l'initiative de la DDETSPP) : pour initier et organiser une offre de service destinée à favoriser le recrutement de réfugiés et mettre en place les actions propres à articuler l'offre d'emploi et le public des réfugiés présents dans les structures d'accueil. Moyens : 1 chargé de relations entreprise à plein temps (Viltaïs)

Allier compétences linguistiques et savoirs de base :

- actions de l'association CLEF et en partenariat avec plusieurs acteurs de l'insertion professionnelle
- dispositif AGR : des formations de français en contexte professionnel (association AKTO)

Partenariat départemental entre Pole Emploi et les acteurs de l'accueil et l'intégration des réfugiés

- Objectifs : faciliter l'accès des BPI aux services de Pole Emploi, renforcer l'accompagnement des BPI vers les dispositifs adaptés de formation ou d'emploi, renforcer la visibilité des compétences des BPI et des besoins des employeurs,
- Moyens : des conseillers Pole Emploi dédiés, meilleure connaissance des besoins, travail spécifique avec certaines branches pour encourager l'emploi des BPI, ...

Allier formation métier et activité professionnelle

- Dispositifs de tutorat (missions locales, moins de 25 ans) : binômes avec un francophone lors de services civiques
- Intérim et développement de l'apprentissage pour les BPI (technique du « pied dans la porte » - Pole Emploi)

Accès matériel

- Viticulture: des employeurs organisent l'ébergement ou le transport des salariés

D'autres expériences à capitaliser ? (Yonne et autres?) ; Quels moyens humains mobilisés au total ?

Insertion professionnelle et accès à l'emploi

QUESTIONS et ENJEUX :

- **Comment allier cours de français et métier ?**
 - Rythme (cours le soir ?)
 - Contenus et pédagogie : français orienté métier ? Nouveaux outils ?
- **Quel équilibre / quels compromis faire** entre :
 - les attentes des BPI
 - leurs compétences actuelles et potentielles
 - Les besoins immédiats du marché local ?
- **Comment développer la mobilité quotidienne des réfugiés ?**
- Un enjeu autour **de l'information** des BPI : cadre réglementaire du travail, activités exercées sur le territoire, métiers recherchés, compétences ou qualifications nécessaires pour les exercer
- Un enjeu autour de **la vision des BPI** :
 - Par les employeurs : motivation et compétences des BPI, cadre, etc
 - Par le dispositif AGIR : quelle ambition accompagner ? A quelle échelle géographique le faire ? Quelles portes d'accès à l'emploi privilégier (formation ? Contrat temporaire? ...)
- Quels liens avec les organismes consulaires et fédérations professionnelles ?
- Un enjeu autour d'un travail avec d'autres départements, voire régions ?

Mobilité : quelques éléments sur les BPI dans l'Yonne

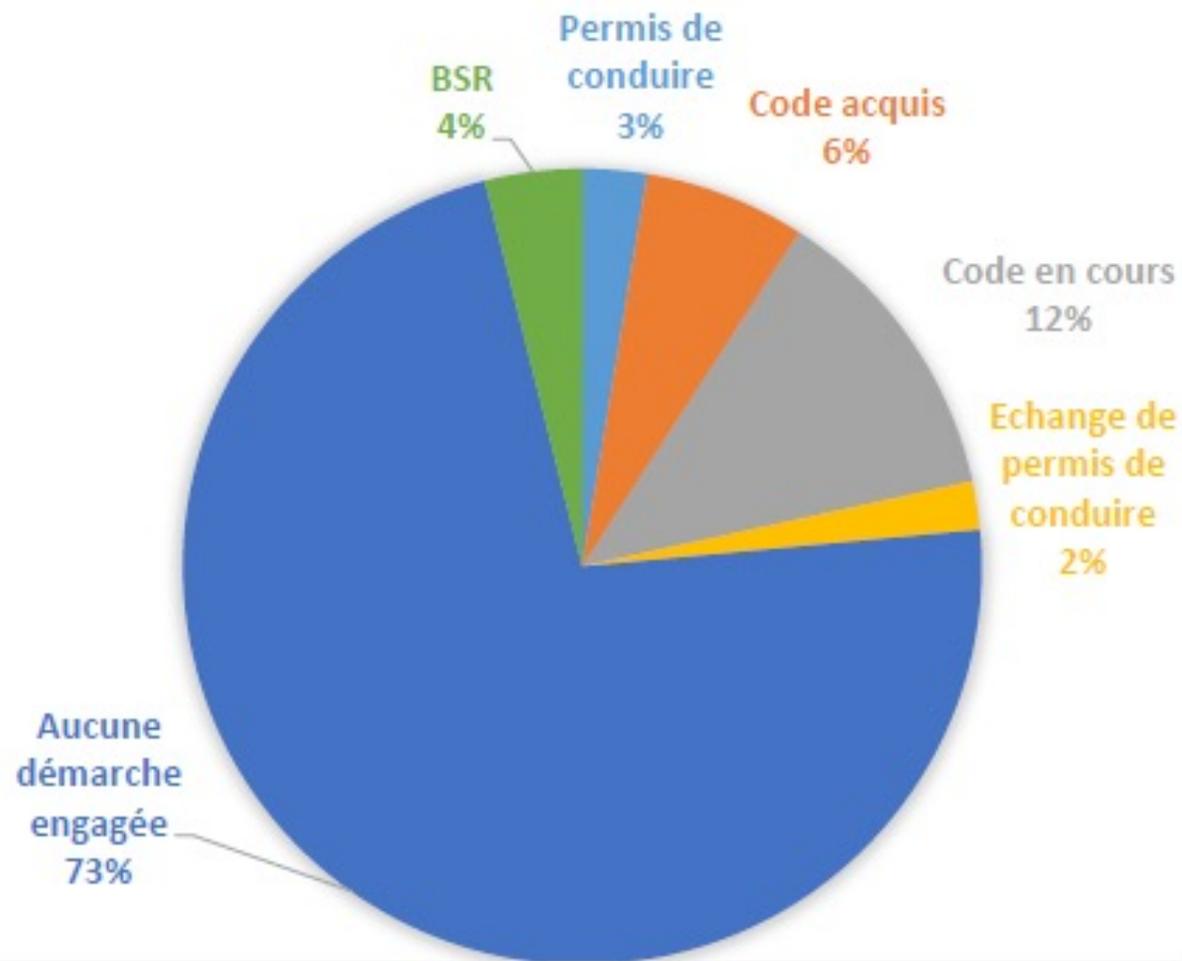


Lorsqu'ils arrivent, 20% des BPI ont un permis à l'étranger...

... et 1/4 d'entre eux entament des démarches pour obtenir le permis français ? (chiffres 2021 OFII)

Sur les 153 personnes adultes accompagnées par le service AGR :

Issu du rapport d'activité 2020 de l'AGR - Coallia



Mobilité

Avec la santé, la mobilité est l'enjeu qui reste le plus problématique aujourd'hui car le plus difficile à résoudre ou disposant d'encore moins de moyens

ATOUPS

- Des initiatives locales actuelles permettent de répondre à certains besoins individuels :
 - Avec du covoiturage, nécessitant de s'accorder entre voisins, accéder à une plateforme de service, ... (Mobil'eco)
 - Notamment, existe du covoiturage entre BPI
 - de la location de véhicules de courte durée à tarifs sociaux (Club Mob)
 - Une auto-école solidaire à Auxerre
 - « ils ont beaucoup de bonne volonté mais peu de moyens »
- Sur le plan collectif :
 - En cours : négociations avec des maires, pour faciliter l'utilisation des cars scolaires par les BPI
 - Envisagé par certains acteurs ? affréter des navettes pour les cours de français ou formations : un coût à financer

Des questions / enjeux

- **Les freins à la mobilité sont des freins à l'emploi et au logements dans les zones où ils sont plus disponibles (rural)**
- Accès à un véhicule : problèmes des ressources financières pour acquérir ou louer, des offres de véhicules de prêt
- Accès au permis de conduire difficile :
 - du fait notamment de la langue et du coût de la démarche (un examen est requis y compris pour les scooter)
 - Un contexte moins favorable qu'avant, du fait des évolutions récentes limitant la réciprocité et les possibilités d'échanges de permis
 - Des délais importants pour accéder aux formations permis
 - Des difficultés d'accès géographique aux formations (freins de mobilité)
- Des services de transport collectifs plutôt faibles sur le département et :
 - variable selon les zones (urbaines ou rurales, notamment)
 - horaires ne permettant pas toujours d'accéder aux formations ou emplois

Lien social et thématiques transversales

ATOUS

- Des animations collectives en CADA (activités collectives, sorties ludiques et culturelles, etc)
 - Des méthodes à adapter selon les profils des BPI (mobiliser de jeunes adultes est différent de le faire avec des enfants et familles)
 - Implication sur un principe de volontariat / difficultés parfois à impliquer certains BPI dans les tâches communes (ménage, ...)
- Missions locales et associations humanitaires : **des initiatives favorisant l'implication bénévole de BPI au service d'actions sociales**, au sein de collectifs multiculturels
- La scolarisation des enfants, un vecteur d'intégration sociale et de relations locales

Des questions / enjeux

- Quel travail avec les opérateurs de l'éducation :
 - Education Nationale ? (Administration en département + établissements scolaires)
 - Communes / intercommunalités en charge du périscolaire
- Parfois, des violences et difficultés d'intégration (habitants du quartier, voisins). Développer des actions (initiées localement) en matière de :
 - animations locales pour relier habitants et réfugiés arrivant
 - informations aux élus locaux sur la situation des réfugiés
 - « acculturation » des BPI aux normes sociales

Accompagnement des BPI dans l'Yonne : synthèse et suggestions

Travailler par rapport au 1^{er} facteur d'autonomie ?

Les réfugiés ne doivent « sortir » des centres d'accueil que lorsqu'ils sont prêts, même si ça prend du temps.

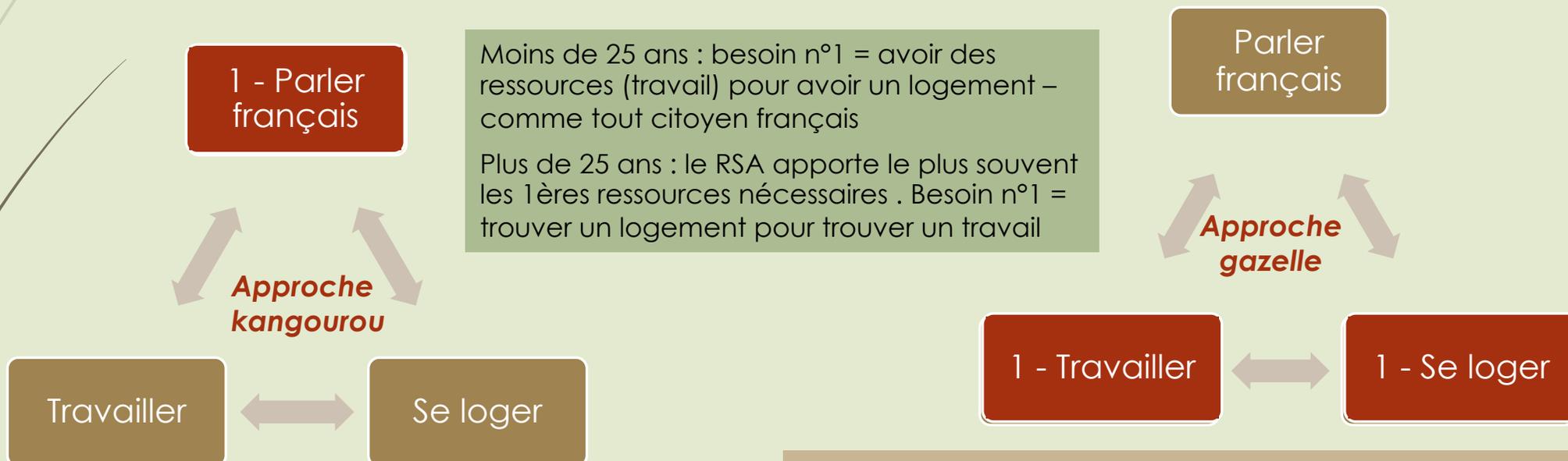
L'objectif : une sortie sécurisée, **à partir d'un niveau de français solide.**

Hypothèse sous-jacente : Les réfugiés sont plus vulnérables que les publics français et francophones défavorisés.

2 logiques d'action aujourd'hui

Il convient de privilégier la « mise en mouvement » des réfugiés. « *le niveau linguistique ne fait pas l'intégration* ». L'objectif : **favoriser l'intégration sociale et professionnelle**, responsabiliser quant à la réussite de l'intégration, « faire faire », et donner des clefs très tôt.

Hypothèse sous-jacente : Ils sont capables et motivés. Se loger et travailler confortent l'autonomie, les progrès en français, la fierté et plus largement l'équilibre psychique.



Une fois qu'ils sont sortis, l'accompagnement sert à conforter, et est principalement centré sur le maintien des droits sociaux, le logement, et l'emploi/formation.

A la sortie des centres, besoin d'un accompagnement global vers une intégration active et positive (la fierté de « faire tout seul ») et de sorte à favoriser le sentiment du BPI d'être un citoyen comme les autres, résident de droit commun (Projet professionnel, logement, mobilité, langue française).

Logiques d'action : l'enjeu d'une posture « active »

Courbe de motivation / d'énergie du BPI

Arrivée en France

Obtention du statut

Activité professionnelle ou bénévole, sortie de centre, ...

Stratégie gazelle ?

Stratégie kangourou ?

Cours de français, dossiers, **attente**

Exemples de bénévolat effectué par les BPI (Viltais)

Des résidents s'impliquent dans des actions locales :

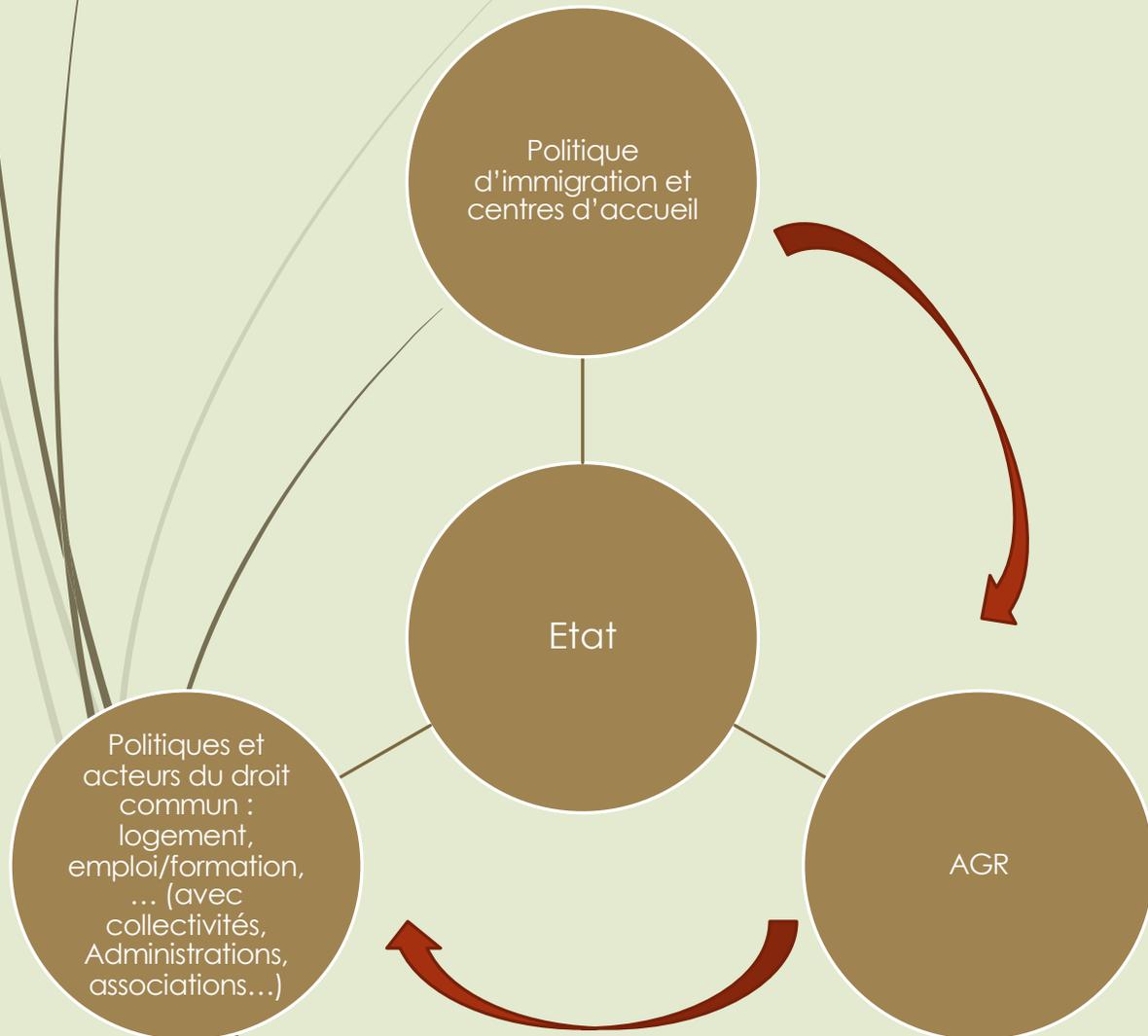
- montage/démontage de scènes lors des évènements communaux,
- bénévolat à la bibliothèque
- distribution de colis alimentaires,
- photographies des évènements communaux.

- « Des personnes très motivées, débrouillardes, qui ont la banane, sérieuses, polies... »
- « ils ne demandent qu'à sortir des centres ! »
- qu'il est « dommage de laisser inactives dans les centres : du coup ils se regroupent entre eux, parlent leur langue, regardent la télévision de leur pays, perdent leur motivation »

Des propositions pour le dispositif de demain : verbatims

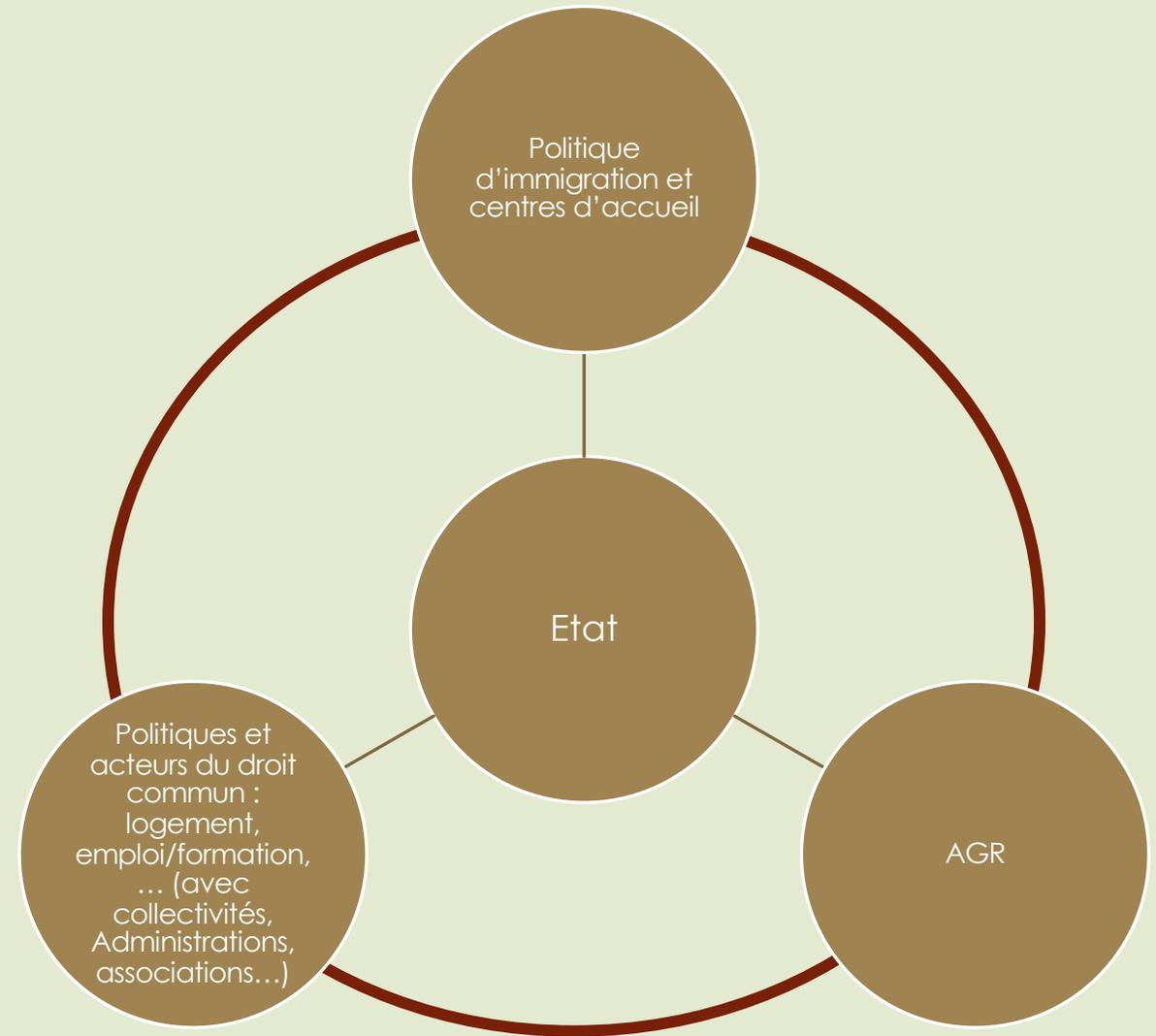
- ▶ *« Il y a un problème de délais du côté de l'OFII et de la Préfecture. Peut-être qu'ils n'ont pas les moyens humains nécessaires »*
- ▶ *« Tout le monde fait une évaluation dans son coin quant à la situation de chaque personne (psychologique, linguistique, etc). Il faudrait une évaluation globale, dont des résultats sélectionnés sont ensuite transmis aux partenaires concernés. »*
- ▶ *« il faut arriver à déterminer, tous ensemble, les priorités pour chaque personne ». La « logique de parcours » : il faut voir les besoins de chaque personne. Où on met le curseur par exemple entre compétences linguistiques et autonomie matérielle »*
- ▶ *« avant, il y avait les auditeurs sociaux de l'OFII qui faisaient ce travail ».*
- ▶ *« il faut que les personnes soient dans une dynamique active, qui leur procure de la fierté, de l'espoir et des compétences globales favorables à leur intégration »*
- ▶ *« Au-delà de la langue, il y a tout un tas de choses à maîtriser qui ne sont pas évidentes, même pour un francophone, même pour un Français, même pour nous, e professionnels du social. Pour tout ça, un accompagnement « dehors » est absolument nécessaire »*
- ▶ *« Les professionnels sont contraints de traiter les gens comme des dossiers et non comme des personnes. On perd l'humanité dont ces personnes ont besoin. On est un peu broyés par la machine, tous : financements, aspects administratifs, etc) »*
- ▶ *« il faudrait un accompagnement sur les 2-3 premières années, léger mais nécessaire, qui se termine en biseau (renouvellement de la complémentaire santé, s'y retrouver dans les démarches administratives, ...). Ils sont débrouillards, mais ce n'est pas intuitif de comprendre un courrier de la sécu, même pour un francophone ! Souvent la solidarité des compatriotes et le bénévolat associatif masquent le manque cruel d'accompagnement »*
- ▶ *« j'ai été confrontée à plusieurs reprises à des personnes qui n'avaient pas pu se présenter aux formations obligatoires de français (par exemple, à cause d'une grossesse pathologique, d'un déménagement, etc.). J'ai essayé d'appeler à droite et à gauche pour rattraper le truc ... et c'était très compliqué. C'était plusieurs années après le « parcours type », le temps que grandissent ses 4 enfants. Elle n'avait plus d'accompagnement d'intégration, mais elle avait celui du conseil départemental. »*
- ▶ *« C'est compliqué de leur permettre de se projeter, avec toutes ces incertitudes sur les suites et les délais de procédures. »*
- ▶ *« il y a de la violence entre eux dans les centres, et des sentiments d'insécurité. Mais aussi de la violence dehors, lorsqu'ils s'installent dans leur logement. » / « une des conditions de réussite est de favoriser des activités partagées entre réfugiés isolés et des habitants »*
- ▶ *« alors que ces personnes ont particulièrement besoin d'Humanité, on les traite comme des numéros ou des objets, par manque de temps et de moyens. Il ne faut pas les trimballer de guichet en guichet, mais les écouter et les prendre en compte pleinement – avec leurs projets – et les aider à retrouver de la fierté et de la capacité à se débrouiller »*

Fonctionnement actuel en étoile

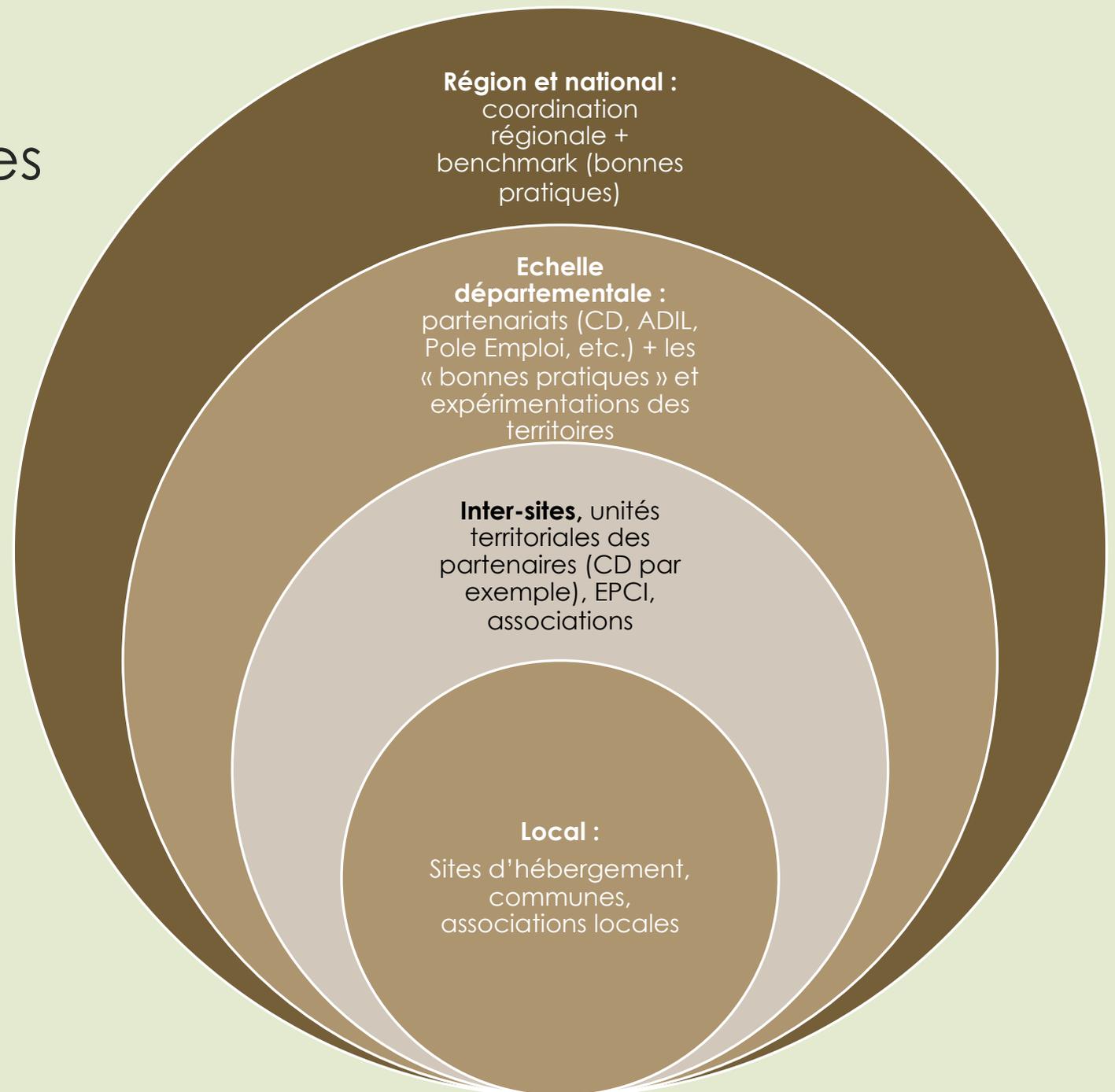


Liens entre acteurs

Fonctionnement de demain en réseau ?



Articuler les échelles



Proposition de synthèse

	ATOUTS	FAIBLESSES	SUGGESTIONS
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> Des acteurs motivés sur le territoire : certains territoires largement favorables à l'accueil, un département et une région historiquement actifs sur ces enjeux. 	<ul style="list-style-type: none"> Des Administrations peu compétentes en langues étrangères Quelles capacités de traduction et/ou de maîtrise de langues étrangères en interne des centres et des acteurs de l'accompagnement en général ? Des « a priori », représentations défavorables des réfugiés parmi les décideurs, Administrations et citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> Développer des réunions ou formations à destination des agents d'accueil (hôpitaux, CAF, ...) sur les réfugiés Favoriser la connaissance mutuelle sur le territoire : quelles animations locales ? citoyens « parrains » ? conférences et rdv festifs autour du sujet ? témoignages de maires, habitants et réfugiés autour de leur expérience (lors d'une rencontre/livre/vidéo) ? Etc
Le dispositif	<p>Des simplifications / automatisations dans les fonctionnements (exemple : télétransmission entre Préfecture et OFII, réponse plus rapide aux demandeurs d'asile)</p> <p>Des dispositifs éprouvés (contrats, règlements, ...) et des liens entre acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « de belles initiatives de rencontres partenariales on n'a pas assez de temps – dure réalité économique » - Des commissions existantes (mesures AGR ; impayés de loyers ; ...) <p>Des expériences réussies</p> <p>Existence d'un accompagnement à l'extérieur des centres: AGR et AGR pro</p> <p>Volonté d'un accompagnement global (tous enjeux)</p>	<p>Élus locaux absents ?</p> <p>Une « machine » rigide : un « parcours type » du « bon réfugié » ? → Comment faire en cas d'« accident de parcours » ?</p> <p>Pas d'annuaire d'acteurs</p> <p>Pas (plus?) d'animation pluri-acteurs</p> <p>Plusieurs évaluations imposées au BPI</p> <p>Un dispositif AGR en émergence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • peu connu des partenaires (et encore moins des collectivités) • Pas de réseau d'acteurs collaborant (plutôt des liens bilatéraux au coup par coup) • Des compétences présentes à certains endroits de l'écosystème, à mettre à profit davantage / mieux ? <p>Logement, mobilité, travail : 3 sujets essentiels qui font appel au secteur privé</p>	<p>De multiples interlocuteurs (selon les besoins) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • besoin d'une coordination ? Acteur ressource/guichet ? • Besoin de liens entre acteurs : interconnaissance, transferts d'informations et suivi régulier, motiver, créer <p>Mutualiser et s'accorder sur une évaluation globale de la situation et des besoins du BPI, qui serve ensuite à orienter l'accompagnement de chacun.</p> <p>Mettre en place une organisation de réseau, favorable au partage d'information et à l'ajustement des parcours des BPI en fonction de leurs besoins.</p> <p>Estimer la valeur du bénévolat mobilisé dans l'accompagnement d'un BPI, tout inclus ?</p>

Proposition de synthèse

	ATOUS	FAIBLESSES	SUGGESTIONS
Accueil et première acculturation	<p>Des professionnels motivés</p> <p>Une adaptation à chaque réfugié</p> <p>Des manières de faire l'accompagnement qui diffèrent d'un opérateur à l'autre => intérêt d'échanges sur le sujet</p>	<p>Un métier difficile, quel équilibre entre implication et prise de recul ?</p> <p>Du turn over dans les personnels ?</p> <p>Le défi de la langue pour favoriser l'efficacité de l'accompagnement et la relation de confiance avec le BPI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échanges de pratiques (ou Analyse de la Pratique Professionnelle) à développer. • Développer ou réutiliser des outils ressource permettant de dépasser certains freins liés à la langue ? (mutualiser des services d'interprétariat, livrets imagés, etc)
Linguistique	<ul style="list-style-type: none"> • Des cours de français, pour toutes nationalités • pacte territorial d'insertion : un travail en partenariat entre CLEF et des acteurs de l'insertion professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Délais de démarrage et de mise en œuvre, • Recours au bénévolat dans les centres d'accueil pour initier et accélérer l'apprentissage : comment assurer la pérennité, la coordination, la qualité ? • Contraintes (quotas, hétérogénéité des groupes, mobilité), notamment en milieu rural, • Besoin de pratique au quotidien • Besoin d'outils supports? (applications, carnets, ...?) 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage dès la demande d'asile : alphabétisation. <ul style="list-style-type: none"> ✓ En centres : quelles méthodes pour mobiliser les adultes ? ✓ Avec les partenaires professionnels (CLEF) : quels moyens ? • Cours OFII : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intensifier les cours : 5 jours/semaine, pas d'arrêt vacances ✓ Des systèmes « en alternance » (soir?), permettant de concilier avec une formation/un emploi/du bénévolat ? ✓ Revoir le financement du dispositif, pour davantage de souplesse ? (groupes homogènes, intervenir sur de petits groupes en milieu rural) • Liens entre cours et quotidien ? = quelles actions et partenariats pour conforter le « relais » et pour un accompagnement en sortie de centre

Proposition de synthèse

	ATOUS	FAIBLESSES	SUGGESTIONS
Droits	<ul style="list-style-type: none">• Ouverture des droits systématique, et attention à leur renouvellement• Une attention au sujet et évolutions en cours pour faciliter les démarches (CAF)	<ul style="list-style-type: none">• Maintien des droits et autonomie administrative : quel suivi des difficultés à moyen terme ? Quel apprentissage numérique ?• « pour prendre rendez-vous avec une assistante sociale du Département, ça nécessite d'expliquer sa situation à au moins 2 personnes par téléphone avant, peut-être, d'obtenir un rendez-vous »• des sujets non traités aujourd'hui, par manque de temps et de moyens : parentalité ? Violences ? ...• Pas / peu de liens avec l'Education Nationale	<ul style="list-style-type: none">• Sécuriser le renouvellement des droits, en consolidant les facilités d'accès, en intégrant des formations pratiques au numérique, en s'appuyant sur les services de droit commun en la matière (maisons de service) ?• des services publics ouverts sans rendez-vous (accès simple)• des services publics plus anglophones• Des relais à prévoir entre le dispositif d'accueil spécifique et les services de droit commun• Santé mentale : organiser un réseau de professionnels mobilisés sur ces sujets et faciliter les accès (mobilités, langue, ressources): quelle échelle pertinente ? (région ou département) – cf annexes
Santé	<ul style="list-style-type: none">• Le service PASS, un des derniers services sans rendez-vous (accès simple)	<ul style="list-style-type: none">• Santé: possibilités trop faibles : (disponibilité des structures et des professionnels, barrière de la langue, pilier peu encouragé?)• « aller à la sécu, aujourd'hui, c'est techniquement difficile »	<ul style="list-style-type: none">• S'appuyer davantage sur les dispositifs de droits commun concernant les violences intrafamiliales et la parentalité?• Développer des « BPI médiateurs pairs » (à la fois « traducteur » et tuteur), sur l'exemple de Villeurbanne ?

Proposition de synthèse

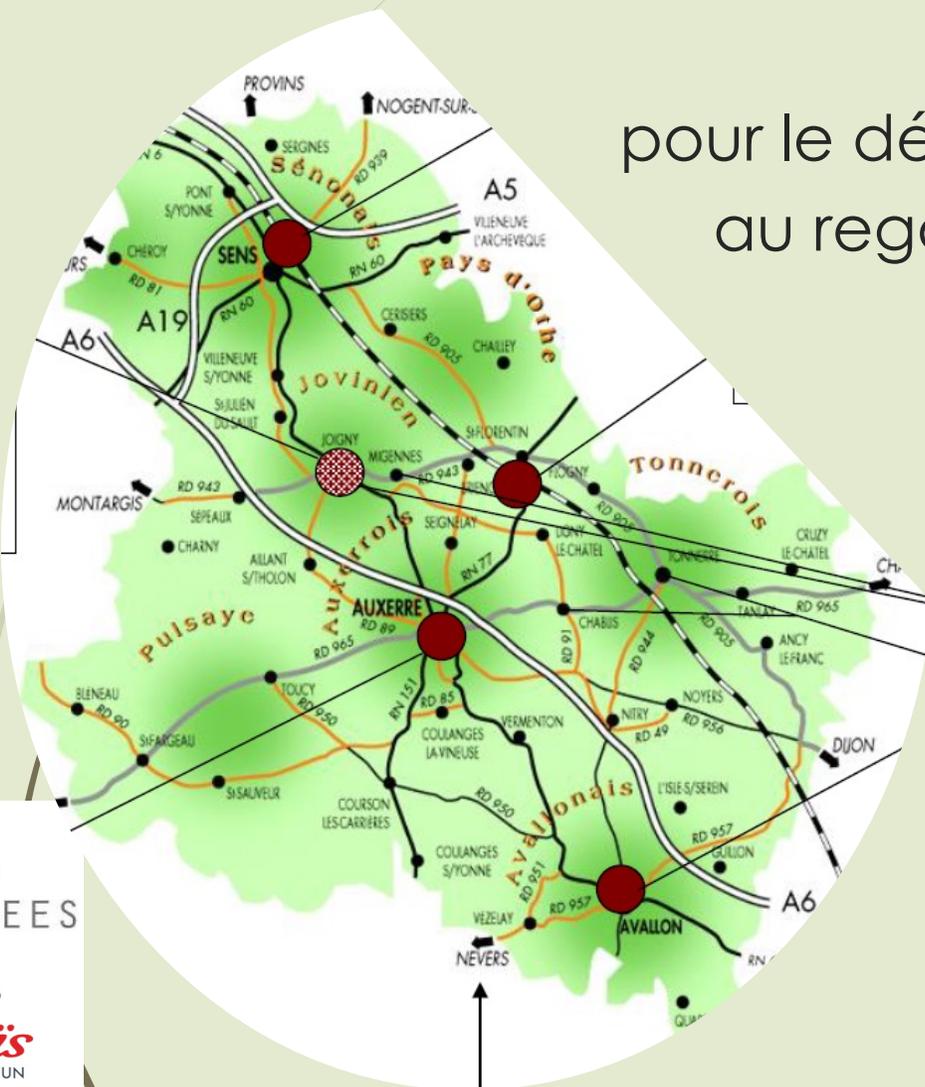
	ATOUTS	FAIBLESSES	SUGGESTIONS
Logement	<ul style="list-style-type: none"> Centres d'accueil : un nombre de places qui semble suffisant. Relations de confiance entre accueil et bailleurs des bailleurs qui « jouent le jeu » et Implication croissante du secteur privé : Habitat et Humanisme Des résidences service Rôle de la DDESTPP dans l'attribution du logement 	<ul style="list-style-type: none"> Une structure des logements d'accueil plutôt orientée vers les familles : « des logements trop grands » ? Peu de logements dans le parc privé qui correspondent aux besoins (des personnes isolées) 18-25 ans : ressources ? Le logement, un frein à l'insertion professionnelle (contrainte géographique et de mobilité) Demandes des BPI : logements en ville pour l'accès aux services, alors que la disponibilité des logements est meilleure en campagne (frein lié à la mobilité) Comment sécuriser le paiement du loyer et l'adaptation du BPI aux « normes » locales de voisinage ? 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des conditions d'attribution des logements « de sortie » (CPH, CHRS, résidences sociales, ...) : comment éviter l'effet domino ? Durée de séjour : quitte à gérer la situation de chaque réfugié de manière individualisée, se fonder plutôt sur le 1er facteur clef d'autonomie ? Besoin d'un « sas » agile : les résidences services, un atout pour accueillir des personnes isolées en sortie de centre et/ou pour une période intermédiaire (test d'un travail, formation courte, ...) Analyser l'expérience passée d'agence immobilière à vocation sociale et l'opportunité d'en encourager une à nouveau Mettre en place un système de parrainage entre des habitants et des réfugiés ?
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> Une pluralité d'options qui se développent : covoiturage, location de voitures, permis scooter Une compétence prise par certaines communautés de communes. Par exemple, Puisaye Forterre volontaire pour s'impliquer 	<p>Difficultés d'accès au permis voiture : les conditions de réciprocité ont évolué récemment + les difficultés liées à la langue</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'action Intégracode ? Partenariats avec les Communautés de communes Développer / expérimenter des solutions « pack » avec des entreprises : emploi + logement ; emploi + transport collectif ? (sur le modèle de certains vigneron. Point de vigilance : effet communautaire possible)

Proposition de synthèse

	ATOUTS	FAIBLESSES	SUGGESTIONS
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Une dimension d'AGR • 18-25 ans : service civique • Convention Pole Emploi : <ul style="list-style-type: none"> - accès facilité à l'Administration - Une prise en compte globale - stratégie gagnante du « pied dans la porte » (stage, interim, CDD, apprentissage) → des employeurs satisfaits - Des partenariats avec employeurs et formation pour certains secteurs (industrie, bâtiment, agriculture) • Un conseiller en insertion professionnelle chez les opérateurs d'accueil • Un écosystème d'employeurs, dont plusieurs structures spécialisées dans l'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions spécifiques d'AGR? • du sur-mesure qui demande beaucoup de temps de recherche • Quelle prise en compte du projet professionnel de la personne (devant la demande du marché local) • Employabilité ? • Orientation formation et métier : un champ des possibles contraint (types de métiers et échelle géographique envisagés) • 18-25 ans : pas de financement des formations 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'implication des BPI dans des missions de bénévolat dès que possible (activité, sentiment d'être utile, apprendre le français) • Accès à un conseiller d'orientation et d'insertion assez tôt, pour tous • (Continuer à) développer les formations en alternance et les « 1er pieds dans l'entreprise » • Ouvrir le champ des métiers vers lesquels orienter et automatiser certains processus • des partenariats avec certains métiers / certaines entreprises nécessitant dans un premier temps peu de français (« En travaillant on apprend le français ») • 18-25 ans : renforcer les liens entre missions locales et autres partenaires ?
Formation			<ul style="list-style-type: none"> • Quelles possibilités en inter-départemental, pour répondre au mieux au projet de chaque réfugié ? • → quelles collaborations « en externe » ? • Cartographier les formations et dispositifs liés à l'emploi pour donner à voir les possibilités, aux professionnels de l'accompagnement et aux BPI • Élaborer une stratégie commune de formation ? (mobilisant différents organismes de manière lisible et efficace) • Des formations rémunérées • Ajuster les méthodes pédagogiques, pour renforcer l'impact et l'attractivité?

Préconisations

pour le déploiement opérationnel d'un dispositif AGIR
au regard du contexte départemental icaunais



Préconisations : au démarrage du prochain dispositif

Rencontrer les acteurs qui n'ont pu l'être dans le cadre de ce diagnostic (faute de temps) :

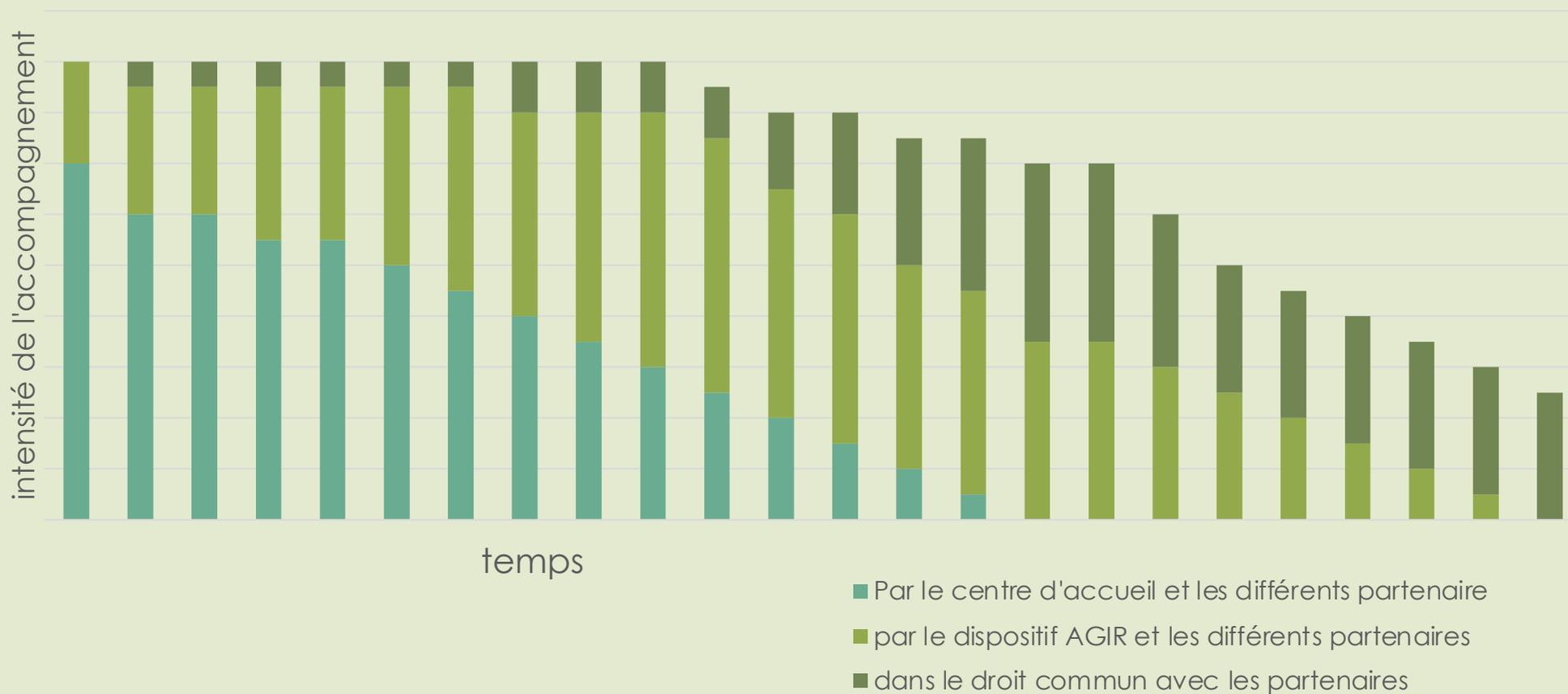
- ▶ en « balayant large », :
 - Tous les organismes identifiés dans l'accord cadre
 - Organismes en lien avec la santé, notamment mentale
 - des organismes qui ne travaillent pas aujourd'hui avec les réfugiés, mais qui pourraient le faire au vu de leurs mission tels que les organismes soutenant la vie quotidienne (accompagnement administratif et numérique, aides matérielles, covoiturage, emploi et formation, logements privés)
- ▶ Objectifs : il s'agit de :
 - se connaître mutuellement, comprendre ce que fait chacun, intéresser au sujet (ou remobiliser)
 - Faire connaître le dispositif AGIR (à partir d'un document synthétique et simple, schémas, ... ?)
 - Convenir des possibilités d'action demain, dans quelles conditions (notamment en termes de coordination concrète entre le dispositif AGIR et les actions de chaque partenaire), et de moyens mutualisables (services d'interprétariat ?)
- ▶ Élaborer un annuaire des acteurs et partenaires (inexistant aujourd'hui)

Animer rapidement des rencontres collectives visant à favoriser :

- ▶ Une vision partagée de la situation actuelle, des acteurs, des besoins
- ▶ Un cap commun
- ▶ Un plan d'action partagé et réparti
- ▶ La dynamique de travail collectif : modalités de collaboration, outils, ...

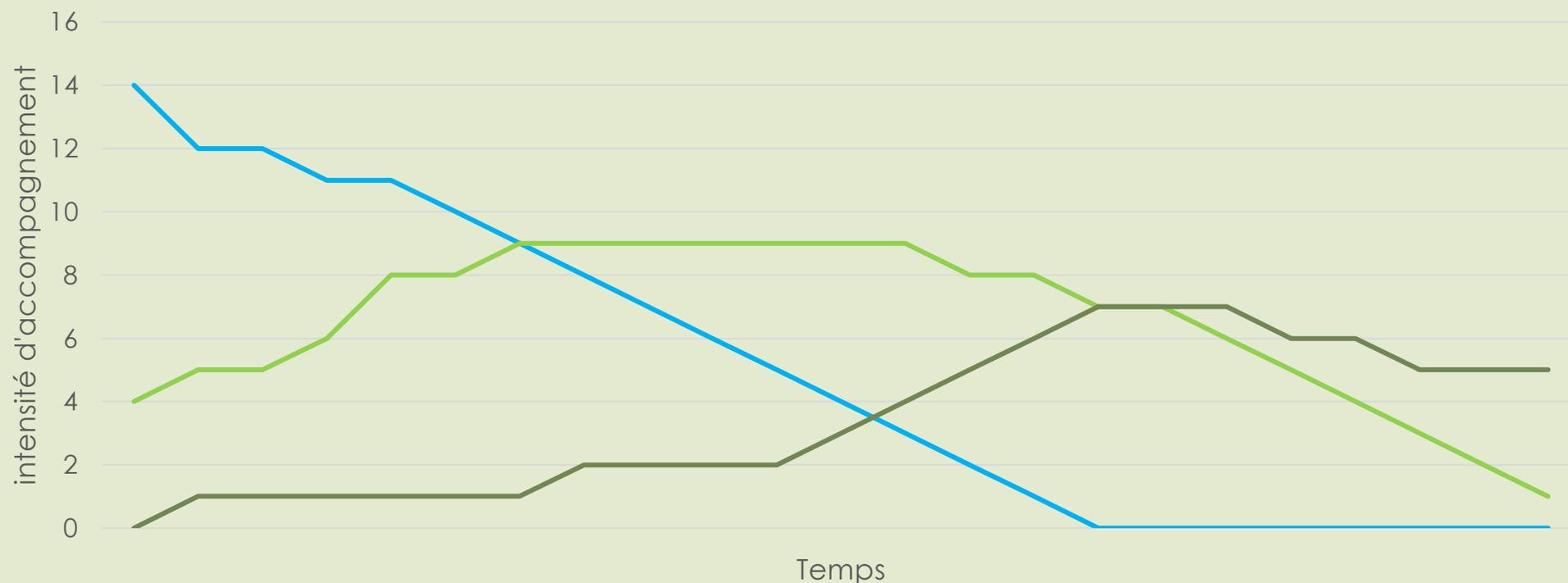
Préconisations : l'enjeu d'une articulation efficace entre les différents accompagnements

articuler les différents dispositifs pour un accompagnement cohérent et efficace



Préconisations : l'enjeu d'une articulation efficace entre les différents accompagnements

articuler les différents dispositifs pour un accompagnement cohérent et efficace



— Par le centre d'accueil et les différents partenaires — par le dispositif AGIR et les différents partenaires
— dans le droit commun avec les partenaires

Préconisations : coordination des acteurs

→ S'appuyer sur l'écosystème d'acteurs et les savoir-faire présents

- Connaissance du public PBI et de ses besoins
- Connaissance de l'écosystème d'acteurs (à rendre résilient aux changements de personnes)
- Lisibilité des différents dispositifs, conventions, commissions, comités

→ Orienter, cadrer pour agir ensemble



- Se doter d'un **cap commun** explicite
- et de critères / indicateurs partagés
- Et de documents partagés sur la situation (cf suggestions ci-après)



- Favoriser une **prise en charge intégrée du BPI et la transition vers le droit commun, de manière efficace** :
 - Vision globale des besoins et possibilités, articulant dispositifs spécifiques et dispositifs de droit commun
 - Clarifier les périmètres de chacun et rechercher les synergies (notamment entre les moyens de l'Etat et ceux des collectivités)
 - Réfléchir à une simplification et une mise en cohérence des différents « contrats » d'engagement du BPI avec les partenaires et dispositifs

Préconisations : coordination des acteurs

→ **Coordonner un réseau de travail pour agir ensemble**

- **« routiniser »** et simplifier : habitudes de travail, fluidité et rapidité des échanges d'information
- **Des réunions de travail régulières**, sur dossiers/situations/cas concrets mais aussi, 1 fois par an, sur la situation départementale et le fonctionnement multi-acteurs...
- Et une communication « interne » à l'écosystème de partenaires, pour faire vivre le réseau et les outils mutualisés (incarner l'annuaire, donner à voir les « bonnes idées » et les innovations, ...)
- **Elaborer ensemble les solutions, ajustements, outils :**
 - permanences spécifiques à Pole Emploi, la CAF ;
 - application/guide/jeux sérieux pour les BPI (parcours administratif, etc) ;
 - développer intégracode ;
 - innover dans les méthodes pédagogiques ?, ...
- **Des services mutualisés**, en interprétariat notamment
- **Des outils mutualisés :** un annuaire (acteurs et coordonnées de contact), une plateforme de partage de données et documents, des partenariats ciblés, ajuster les outils de pilotage ? (renseignement partagé et gain de temps?)



→ Des **réunions trimestrielles entre les acteurs** (pas seulement pour répondre à des difficultés) pour :

- *Mieux se connaître et faciliter les échanges d'information*
- *Recenser les difficultés et les bonnes pratiques*



→ **Ordres du jour et participation ajustables**, par exemple en invitant des partenaires en fonction des besoins.

Avec qui : tous les acteurs concernés par l'accueil et l'intégration des BPI (opérateurs, OFII, DDESTPP, Pole Emploi, CAF, CPAM, bailleurs, etc)

QUESTION : qui anime ? (proposer un ordre du jour, préparer la réunion, etc.)

Préconisations : coordination des acteurs



L'expérience de ce diagnostic montre **que de nombreuses données existent mais ne sont pas capitalisées et semblent sous-utilisées** (pas d'analyse partagée, pas de capitalisation pluri-annuelle, pas de point entre les différents partenaires pour une connaissance commune autour du sujet et ajuster si besoin certains dispositifs ou moyens financiers).

→ Suggestions pour un tableau de suivi partagé

Données annuelles à capitaliser en pluri-annuel dans le cadre **d'un pilotage partagé, en mutualisant des données déjà disponibles** (OFIL, centres, partenaires) :

Nombre de BPI entrant / sortant des centres d'hébergement

BPI entrant dans les centres d'hébergement :	BPI sortant :
<ul style="list-style-type: none"> • provenance géographique, • catégorie d'âge, • structure familiale, • niveau linguistique, • niveau d'instruction et diplôme, • activité professionnelle (secteur), • quel permis de conduire 	<ul style="list-style-type: none"> • raisons de la sortie (logement extérieur / ...), • type de logement extérieur trouvé (aucun/social/privé), • ressources (activité pro/RSA), • formation (laquelle, avancement : réalisée / en cours / aucune, qualification), • en activité professionnelle : quel secteur et quel contrat (stage / interim / CDD / CDI), • niveau linguistique, • quel permis de conduire, • niveau d'autonomie administrative/numérique, • a bénéficié d'un accompagnement spécifique ?(lequel), • bénéficie de mesures AGR?(lesquelles)
<ul style="list-style-type: none"> • =>commune de résidence (commune du centre) 	<ul style="list-style-type: none"> • =>nouvelle commune de résidence • =>durée du séjour

Préconisations : coordination des acteurs



→ **Renforcer la coopération avec les territoires : associer, informer, s'informer** pour l'accompagnement des BPI et pour leur transition vers le droit commun

- **informer et faire vivre le sujet sur le territoire**
- **l'intégrer aux politiques publiques locales (cohérences, synergies)**
- **ouvrir des opportunités**

- Communautés de communes, élus locaux ; Entreprises ; Associations à but social, économique, culturel, environnemental, ...
 - *mobilité, développement de compétences, logement des BPI + perceptions*
- Education Nationale, Centres Médicaux sociaux, ...
 - *instruction, intégration sociale, santé, droits*
- Quels liens inter-départementaux ? Et notamment à l'échelle régionale ?
 - *mutualisation de services, nouvelles opportunités, etc)*

→ Des moyens humains pérennes, compétents et accompagnés

- Quelle place du bénévolat ? (pour quelles activités, et à quel niveau quantitatif ?)
- Pérennisation des personnels ?
- Analyse de la Pratique

→ Le pilotage nécessite des compétences et des moyens en :

- animation/pilotage/gestion de projet
- Partages d'informations et communication
- Insertion professionnelle et partenariats entreprises



Préconisations : logiques d'action



Privilégier une logique d'action GAZELLE, afin de limiter les temps d'attente et d'inaction, et renforcer une intégration active dans la vie sociale et professionnelle (via des activités sportives et de bénévolat par exemple).

→ *la penser pour qu'elle soit réaliste (quels points de vigilance ou à sécuriser ?)*

Pour autant, **adapter la logique d'accompagnement** à chaque BPI, selon les besoins, et à son territoire d'accueil. Il convient de se donner les moyens de le faire aussi.

QUI PEUT et DOIT décider de la stratégie adaptée ?

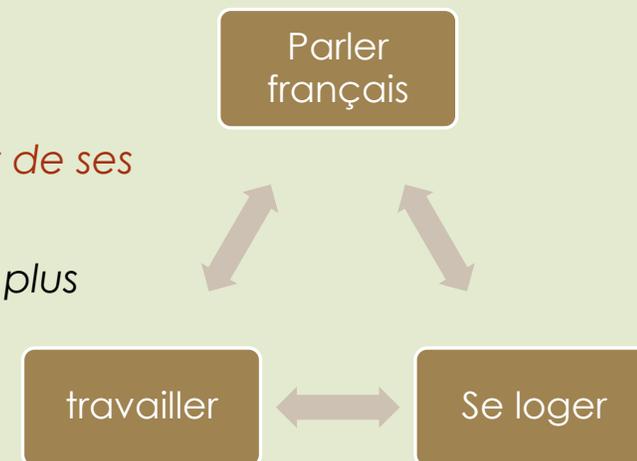
→ *Une commission réunissant l'opérateur d'accueil et des partenaires « pluridisciplinaire » ,*

→ *sur la base d'une évaluation conjointe de la situation de la personne et de ses capacités et envies*

La question des relations entre droit spécifique et droit commun : ce dernier est plus rapidement mobilisé dans la stratégie gazelle

Faciliter l'autonomie du BPI par des choses simples, telles que :

- convocations en français et en anglais ? (documents types à traduire une fois)
- Lui communiquer un annuaire des organismes et interlocuteurs ?



Préconisations : par thèmes

Accueil et acculturation	Linguistique	Droits et santé
<ul style="list-style-type: none"> • Routiniser des échanges de pratiques (ou Analyse de la Pratique Professionnelle) à développer. • Développer ou réutiliser des outils ressource permettant de dépasser certains freins liés à la lanque ? (mutualiser des services d'interprétariat, livrets imagés, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> • Initier des actions dès la demande d'asile : alphabétisation. <ul style="list-style-type: none"> ✓ En centres : quelles méthodes pour mobiliser les adultes ? ✓ Avec les partenaires professionnels (CLEF) : quels moyens ? • Cours OFII : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intensifier les cours : 5 jours/semaine, pas d'arrêt vacances ✓ Des systèmes « en alternance » (soir?), permettant de concilier avec une formation/un emploi/du bénévolat ? ✓ Revoir le financement du dispositif, pour davantage de souplesse ? (groupes homogènes, intervenir sur de petits groupes en milieu rural) • Quelles actions et partenariats pour conforter les compétences linguistiques utiles dans le quotidien et le travail, dans l'accompagnement et après 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser le renouvellement des droits, en consolidant les facilités d'accès, en intégrant des formations pratiques au numérique, en s'appuyant sur les services de droit commun en la matière (maisons de service) ? • des services publics ouverts sans rendez-vous (accès simple) • des services publics plus anglophones • Des relais à prévoir entre le dispositif d'accueil spécifique et les services de droit commun • Santé mentale : organiser un réseau de professionnels mobilisés sur ces sujets et faciliter les accès (mobilités, langue, ressources): quelle échelle pertinente ? (région ou département) – cf annexes • S'appuyer davantage sur les dispositifs de droits commun concernant les violences intrafamiliales et la parentalité? • Développer des « BPI médiateurs pairs » (à la fois « traducteur » et tuteur), sur l'exemple de Villeurbanne ?

Préconisations : par thèmes

Logement

- Respect des conditions d'attribution des logements « de sortie » (CPH, CHRS, résidences sociales, ...) : comment éviter l'effet domino ?
- Durée de séjour : quitte à gérer la situation de chaque réfugié de manière individualisée, se fonder plutôt sur le 1er facteur clef d'autonomie ?
- Besoin d'un « sas » agile : les résidences services, un atout pour accueillir des personnes isolées en sortie de centre et/ou pour une période intermédiaire (test d'un travail, formation courte, ...)
- Mettre en place un système de parrainage entre des habitants et des réfugiés ?

Mobilité

- Développer l'action Intégracode ?
- Des partenariats avec les Communautés de communes
- Développer / expérimenter des solutions « pack » avec des entreprises : emploi + logement ; emploi + transport collectif ? (sur le modèle de certains vigneron. Point de vigilance : effet communautaire possible)

Propositions élaborées par les acteurs réunis lors de la réunion de novembre 2021 :

- **Sécuriser le parcours d'intégration dans le logement**, avec vérification amont des documents (un dossier robuste : éviter un rejet « tardif »)
- **Favoriser une projection « juste » du BPI vers son futur logement** et les conditions associées (**et conforter les « messages » des opérateurs aux BPI par des messages similaires portés par les partenaires**) :
- Réunions entre BPI et bailleurs
- Logements témoins, visitables

Mobilité : des liens à faire avec les collectivités territoriales : communes, CC, Région (un puzzle de solutions)

Intégrer la question du logement dans un parcours plus large (ce n'est pas un objectif unique), en lien avec:

- *Autonomie des BPI et mobilité,*
- *Dynamisation des territoires (ruraux notamment)*

Préconisations : par thèmes

Emploi

- Favoriser l'implication des BPI dans des missions de bénévolat dès que possible (activité, sentiment d'être utile, apprendre le français)
- Accès à un conseiller d'orientation et d'insertion assez tôt, pour tous
- (Continuer à) développer les formations en alternance et les « 1er pieds dans l'entreprise »
- Ouvrir le champ des métiers vers lesquels orienter et automatiser certains processus
- des partenariats avec certains métiers / certaines entreprises nécessitant dans un premier temps peu de français (« En travaillant on apprend le français »)
- 18-25 ans : renforcer les liens entre missions locales et autres partenaires ?

Formation

- Quelles possibilités en inter-départemental, pour répondre au mieux au projet de chaque réfugié ?
- → quelles collaborations « en externe » ?
- Élaborer une stratégie commune de formation ? (mobilisant différents organismes de manière lisible et efficace)
- Des formations rémunérées
- Ajuster les méthodes pédagogiques, pour renforcer l'impact et l'attractivité ?

Propositions élaborées par les acteurs réunis lors de la réunion de novembre 2021 :

- **Initier très rapidement le travail sur le projet professionnel des personnes**, afin de se donner le temps de :
- *Connaître les compétences et appétences des personnes*
- *Laisser mûrir leurs réflexions (y compris une sorte de « deuil » de certaines compétences qu'ils ne pourront sans doute pas exercer à court terme)*
- *Les informer du cadre réglementaire du travail en France (assurance, « être déclaré » c'est quoi, etc)*
- *Engager les démarches (recherche de formation de contact employeurs, etc)*
- Tenir compte des besoins du marché du travail local ET **rester en phase avec les envies et capacités des personnes**
- **Encourager l'activité des personnes des la demande d'asile** : activités sportives, bénévolat. => créer des liens locaux et travailler la langue très tôt => accélérer l'intégration

Méthodes

Eléments généraux sur nos intentions et méthodes

77

Partis pris

Pour imaginer le dispositif de demain et agir ensemble collectivement ou de manière coordonnée, il est nécessaire de :

- ▶ partager une vision commune de la situation actuelle,
- ▶ favoriser le croisement des acteurs, au-delà des logiques « en silo »,
- ▶ susciter la prise de recul et favoriser la réflexion sur les synergies (au-delà des concurrences),
- ▶ ouvrir le champ des possibles, favoriser l'innovation,
- ▶ Faciliter les transferts de « bonnes idées » et « bonnes pratiques ».

Ce diagnostic est l'occasion de croiser les regards et partager une culture commune des différents organismes et professionnels investis au service de l'accueil et de l'intégration des réfugiés, pour une vision éclairée de la situation et une reconnaissance des compétences de chacun.

Proposition concrète

Pour **favoriser cette dimension collective et commune**, en un temps restreint, nous avons travaillé :

- ▶ En alliant entretiens individuels et rencontres collectives,
- ▶ les rencontres collectives de sorte à favoriser l'interconnaissance, la compréhension mutuelle et l'intelligence collective,
- ▶ À assurer leur intérêt à la fois pour la mission (réaliser un diagnostic) et pour les acteurs (rencontrer d'autres professionnels, obtenir des informations, etc.)
- ▶ Et à favoriser une implication pérenne des acteurs (confiance, intérêt, etc).

Nous avons travaillé en 3 temps :

- ▶ **une « immersion » sur le territoire à travers une analyse documentaire et une dizaine d'entretiens individuels**
- ▶ **une mise en partage des données et un travail collectif pour les analyser puis proposer des perspectives** : 2 réunions de travail collectives et une réunion de restitution
- ▶ **la production des présents livrables**

Eléments généraux sur nos intentions et méthodes

78

Entretiens et analyse documentaire
(mi octobre-début novembre 2021)

Atelier de travail collectif pour
- renseigner et partager le diagnostic
- et identifier les enjeux de travail
(19 novembre)

Réunion de travail (imaginer le fonctionnement de demain) +
Restitution et partage des recommandations
(19 janvier 2022 puis livrable écrit)

Entretiens réalisés :

Coordination du dispositif Et Administrations	Opérateurs d'accueil / hébergement et d'accompagnement	Partenaires
DDETSPP 89 OFII (Dijon) Préfecture : BMI CAF Pole Emploi PASS hôpital Auxerre Conseil Départemental	COALLIA ADOMA VILTAIS	Association CLEF CC Puisaye Forterre Domanys Mission Locale Toucy 6 points solidaires Habitat et Humanisme CIDFF 89

Éléments généraux sur nos intentions et méthodes : contacts pris

Catégorie de partenaires	Nom de l'entité	Nom du contact	Qualité	Modalité de consultation
Politique d'Intégration	DDETSPP 89	Prisca RENARD	Chef de mission accueil des demandeurs d'asile et intégration des réfugiés	Réunion+Entretien
Politique d'Intégration	OFII	Perrine MICHELLE	Directrice de l'OFII DT DIJON	Entretien individuel
Asile	COALLIA	Corinne FAGOTAT	Chef de l'asile	Entretien + réunions
Asile	ADOMA	EL-Walid BENZERGA	Directeur Adjoint	Entretien
Asile	VILTAÏS	Emilie Mertzeisen		Entretien + réunions
Accès aux droits	Préfecture de l'Yonne	Laurianne PAGEAU	Cheffe du Bureau des Migrations et de l'Intégration	Entretien + réunions
Accès aux droits	CAF 89	Laure BOURDELIER	Cadre de proximité groupe PF	Entretien + réunions
Accès aux droits	CPAM	Mme Serpin		Réunions
Accès aux droits	Conseil Départemental	Sylvain CHEVRON, Mme Florence Babik	Secrétaire Général à la Direction des Solidarités Départementales	Entretien
Accès aux droits	CIDFF	Noémie Charpy	coordinatrice	Entretien
Accès aux droits	CCAS			<i>contacté</i>
Compétence linguistique	CLEF	Nelly DEDEBANT	Directrice	Réunion+Entretien
Création de lien social	Toucy Entraide			<i>contacté</i>
Création de lien social	Emmaüs Connect	Annabelle REDORTIER	Cheffe de projet réseau - les Relais Numériques	<i>contacté</i>
Insertion professionnelle et accès à l'emploi	Coallia service AGR	Corinne FAGOTAT	chef de l'asile	Réunion+Entretien
Insertion professionnelle et accès à l'emploi	Pôle Emploi	Yves HUTIN, Mme Martin	Directeur territorial Nièvre Yonne	Entretien + réunions
Insertion professionnelle et accès à l'emploi	Missions Locales	Philippe JAYET	Responsable de la mission locale de Puisaye Forterre	<i>contacté</i>
Insertion professionnelle et accès à l'emploi	TEAM Emploi	Vincent Gracia		<i>contacté</i>
Insertion professionnelle et accès à l'emploi	Ligue de l'enseignement BFC	Virginie JAYET	En charge de l'E2C 89 / Service Civique	<i>contacté</i>
Insertion professionnelle et accès à l'emploi	CHENELET (entreprise d'insertion)	Audrey RIGAUD	Coordinatrice	<i>contacté</i>
Logement	DOMANYS	Françoise CHORON	Responsable de territoires	Entretien + réunions
Logement	HABELLIS	Ludivine DORST	Responsable du Service Commercial	Réunions
Logement	Habitat et Humanisme (IML)	Maud Vandoolaeghe	Adjointe au directeur	Entretien + réunions
Mobilité	6 points solidaires	Annie MATHIEU	Directrice	entretien avec un moniteur
Mobilité	MOBILECO	Mme Patricia FLAVIEN	Directrice	<i>contacté</i>
Santé	Hôpitaux	Marie Beunas-guerree	assistante sociale rattachée au PASS	Entretien + réunions
Santé	Equipe PASS	Sylvie KOLOVRATEK	infirmière service social	Entretien
Collectivité	CC Puisaye Forterre	Carole TABBAGH GRUAU	Directrice Générale des Services – remplacée en décembre par M. Ristord	Entretien

Eléments généraux sur nos intentions et méthodes

80

Comment

Temps limité :

- faire du mieux possible pour un diagnostic de qualité et partagé, et pour favoriser les collaborations demain.
- Disponibilité difficile pour certains acteurs

Alliance entre un acteur expert du domaine et une consultante extérieure : regard neuf et démarche concertée.

Disponibilité variable des données et documents (sur les BPI, sur les moyens et l'importance du bénévolat, etc.). Notamment, nous n'avons pas trouvé de :

- rapport de bilan pluri-annuel du dispositif AGR
- Données sur les moyens humains et financiers dédiés au dispositif AGR
- recensement des acteurs contactés ou impliqués dans les accompagnements

Les grandes questions : Comment ça marche aujourd'hui ?

► Pour les réfugiés :

- Qui sont-ils ?
- Cadre, règles
- parcours
- Réussites difficultés, freins, facteurs de réussite, (in)cohérences, ...

► Dans le fonctionnement interne du dispositif :

- Quels acteurs, avec quelles missions, quels moyens et quelles compétences ?
- Quels liens entre les acteurs ? De quelle nature ?
- Quelle vision globale et quelles coordinations ? Quels suivis (indicateurs, ...)
- Difficultés et réussites, freins, leviers

Principaux documents

Documents communiqués par les partenaires concernant la situation icaunaise, dont sont issus certains éléments de ce diagnostic

- Données sur les BPI et sur l'emploi : Préfecture, OFPRA, INSEE, OFII, Pole Emploi
- Diagnostics déjà réalisés : diagnostic de territoire en BFC, par Viltails (2019)
- Rapports d'activité de l'accueil et de l'intégration : CADA, AGR, DOMANYS, OFPRA
- Outils : grilles d'évaluation des compétences (linguistiques, capacités d'autonomie en centres d'accueil)
- Dispositifs : « convention Pole Emploi »

Autres ressources, plus générales, qui peuvent vous intéresser

- Sites internet Intégracode (https://ec.europa.eu/migrant-integration/integration-practice/integracode_fr et ressources régionales et du réseau Mob'in)
- ressources du site : <https://www.refugies.info/>
- Le guide du routard pour les réfugiés (cf PJ)
- Jeu « dans les pas d'un réfugié », par le ForumRéfugiés
- « Pour un réseau régional Santé mentale – Précarité – Demandeurs d'asile, Réfugiés », étude de mai 2007 financée par la DRASS Rhône-Alpes (Recherche clinique sur la santé mentale des demandeurs d'asile, réfugiés et autres publics issus de la demande d'asile). B. Bruyère et J. Furtos (cf PJ)
- « Centre Provisoire d'hébergement : 9 mois pour retrouver sa voix », mémoire de diplôme inter-universitaire Santé, Société et Migration, 2019-2020, par Quentin Avanzo (cf PJ)
- Témoignage d'une expérimentation à Villeurbanne (69) : médiation par les pairs destiné aux migrants (cf PJ)

Réunions

Déroulé des réunions et participants : 1^{ère} réunion le 19/11/2021

1. Accueil inclusion :

- Mot de bienvenue + objectifs de la réunion
- Tour de table à partir d'un photolangage : « une (2) image(s) qui di(sen)t quelque chose, selon vous, du dispositif d'accueil et d'intégration des réfugiés dans l'Yonne »

2. Présentation courte de l'étude : attendus, méthode, délais + Questions de compréhension

3. Présentation des éléments qui ressortent du diagnostic

- QR de compréhension
- réactions sur chaque thème et sur des thèmes qui manqueraient

4. Temps de travail 1 : tous ensemble (20min)

- Chaque personne note 2 idées clefs qui ressortent selon elle (post-it) => Rassemblement des post-it et synthèse ; échanges ; => formation de sous-groupes

5. Temps de travail 2 :

- 30min : env 4 sous-groupes sur 4 thèmes pour :
 - Affiner / compléter le diagnostic (dessiner les liens concrets entre acteurs, ...)
 - Puis identifier une / des pistes d'amélioration
- 15min : Croisement entre groupes via une restitution courte (2min par groupe + échanges)

6. Conclusions de la matinée :

- Quelles suites : *prochaines échéances* + envoi d'un compte rendu = diapo + productions
- 1 mot sur le déroulement de la réunion ?

Déroulé des réunions et participants : 1^{ère} réunion

Participants :

NOM Prénom	Fonction	Courriel	Signature
BERTZEISEN Emilie	CDS	emilie.melzeisen @viltai.eu	
MURCK Clémence	Coordinatrice	clemence.murck @viltai.eu	
MARYSIE HUS	Directrice services clients Domany	marysio.hus@ domany.fr	
BOURDELIER Laure	CAP Régionale re-Sugis	Laure.burdela @cds.fr	
MARTIN Mireille	CH Pôle Emploi 58-89	m.martin@ pole-emploi.fr	
SERPIN Karine	CPAM Resp. Dossier client	Karine.Serpin@ ORSEANCE- melodie.fr	

GRITTE Elodie	HABELLIS Conseillère en Economie Sociale Familiale	elodie.gritte @habellis.fr	
FAGOTAT Corinne	Coallia	Corinne.fagotat@ coallia.org	
COPON Marie Noëlle	DDARS	marie-noelle copon@ars.sarthe.fr	
ROUSSEL Roger	HH 89	r.rousseau @habitat.humanisme.org	
AMIST Cécile	AFPA	cécile.amist @afpa.fr	

Personnes excusées :

M ^{me} DEDEBANT	CLEF		Excusée
M ^{me} PERDRE NICHEL	OFI		Excusée

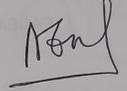
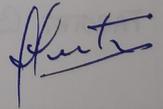
Ont été également contactés mais n'ont pu venir : le PASS de l'Hôpital d'Auxerre, le Conseil Départemental, ADOMA, Préfecture (bureau de l'immigration).
Le contexte sanitaire nous a également contraint à limiter le nombre de personnes invitées

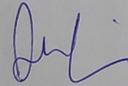
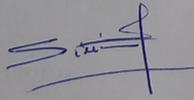
Déroulé des réunions et participants : 2^e réunion le 19/01/2022

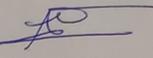
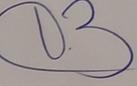
1. Accueil inclusion (15min)
 - ▶ Mot de bienvenue + objectifs de la réunion
 - ▶ Tour de table : une idée qui vous tient à cœur ou qui vous a marquée, issue depuis la 1^{ère} rencontre
2. Retour rapide sur les propositions présentées ou élaborées lors de la 1^{ère} réunion (30 min)
 - ▶ Echanges
3. Présentation du prochain dispositif (OFII – 30min dont échanges)
4. Travail en groupes par thèmes (1h30)
 - ▶ En groupes thématiques, 1h :
 - ▶ partager 3 éléments clef sur le diagnostic
 - ▶ puis proposer des préconisations pour demain concernant la mise en œuvre de l'accord cadre sur ces thèmes
 - ▶ proposer au moins 1 élément pour faciliter la coordination globale dans le futur dispositif
 - ▶ Tous ensemble, 30min : Croisement entre groupes via une restitution courte (3 préconisations par groupe + échanges)
5. Conclusions et perspectives

Livrable 3 – METHODES

Réunion Diagnostic AGR 19/10/2022
YONNE

Civilité	Nom	Organisme	Signature
Mme	BOURDELLIER	CAF	
Mme	BOUTELOUP	Voix Croisées	
Mme	DEDEBANT	CLEF	
Mme	GENTILONI	OFII	
Mme	GRITTE	Habellis	
Mme	HUS	Domanys	
M.	MARTIN	DDETSPP	
Mme	MARTIN	Pôle emploi	

Mme	MICHELLE	OFII	
M.	MOREL	Viltais	
Mme	PAGEAU	Préfecture	
Mme	RENARD	DDETSPP	
Mme	SERPIN	CPAM	
Mme	THERY	ADOMA	
Mme	LE MASQUERIER	PEiPS Mission locale de Sens	
Mde	FAGOTAT Corinne	Callis	

Mme	HERTZEISEN	V. Prais	
Mme	YURCEK	Viltais	
	Flavie ROUSSEK	e.D 89	

Remerciements

L'équipe du diagnostic souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs ayant participé à ce diagnostic et la forte implication de la DDETSPP dans l'identification des acteurs et l'organisation des réunions en particulier.

Et présente ses excuses à toutes celles et ceux qui agissent au quotidien pour l'intégration des réfugiés et qui n'ont pu être consultés dans le cadre présent.



Voix Croisées est une société d'études, conseils, accompagnement, médiation et formation basée en Haute-Loire

Claire Bouteloup

06 76 40 14 54

1731 route de Sénicroze

43430 Fay sur Lignon

<https://voixcroisees.fr>



VILTAÏS est une association d'éducation populaire agissant notamment pour l'intégration des réfugiés dans 18 départements

04 70 48 25 25

29 rue de la Fraternité

03000 MOULINS

<https://www.viltais.fr>